

Zeitschrift: Vox Romanica
Herausgeber: Collegium Romanicum Helvetiorum
Band: 42 (1983)

Artikel: Déclaratives romanes à verbe initial
Autor: Dardel, Robert de
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-32879>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Déclaratives romanes à verbe initial

0. Cet article n'a pas d'autre prétention que de formuler au sujet du roman commun un jeu d'hypothèses, élaborées à partir de sondages dans les matériaux romans et de quelques études spécialisées. Aussi souhaitable soit-elle, la revue systématique des parlers romans et de la littérature scientifique, assez riche, a été écartée – au moins provisoirement – comme débordant le cadre que j'ai cru devoir me fixer.

1.1.1. L'analyse qui suit s'appuie sur un ensemble de principes que m'ont inspirés notamment, parmi les études récentes, celles de F. Daneš (1967, 1968), J. Firbas (1972), J. H. Greenberg (1978), C. Hockett (1978), W.P. Lehmann (1974), P. Linthorst (1978) et T. Vennemann (1973, 1974).

1.1.2. Voici les principes en question.

- (1) Le topique est le sujet du message; il fait partie de l'information partagée par l'émetteur et le récepteur; il est lié au contexte et remplit dans le texte une fonction conjonctive; il s'oppose, selon un mode binaire, au commentaire, qui apporte de l'information nouvelle (*Le pasteur King soutenait les Noirs; cet homme fut assassiné en 1968/il fut assassiné en 1968*) (cf. P. Linthorst 1978, p. 50).
- (2) Le thème est celui des termes de la proposition qui apporte le moins d'information; il s'oppose, selon un mode graduel, au rhème, qui en apporte plus; contrairement au topique, le thème n'est pas lié au contexte, de sorte que, par exemple, un sujet peut être thème sans être topique (*Que se passait-il aux Etats-Unis dans les années soixante sur le plan de l'intégration raciale? – Le pasteur King luttait pour la reconnaissance des droits des Noirs*) ou bien à la fois thème et topique (*Il luttait...*); c'est une différence de degré de fonction thématique qui, dans un contexte comme *Que fera Paul demain?*, rend compte de l'opposition entre *Il ira à Tours avec son cousin / Il ira avec son cousin à Tours* (cf. J. Firbas 1972).
- (3) Le foyer est un terme qui reçoit un accent particulier, par quoi la proposition devient emphatique; peut être foyer un topique (*C'est lui qui...*) ou un élément du commentaire ou du rhème (*C'est les Noirs que le pasteur King soutenait*). On distingue des propositions emphatiques contrastives (*C'est ... qui ...*) et des propositions emphatiques pures (*Heureux sont les pauvres*) (cf. F. Daneš 1967, p. 509–510).
- (4) Toute langue possède un type de proposition que j'appellerai base et que caractérisent en première approximation les traits [+déclaratif], [—emphatique] et [—topique] (*Le pasteur King soutenait les Noirs*) (cf. P. Linthorst 1978, p. 49–50).

- (5) L'ordre des constituants majeurs, S (sujet), V (verbe) et C (complément, objet et attribut), est constant dans la base d'une langue donnée; je l'appelle l'ordre basique.
- (6) Dans les langues actuellement connues, trois bases sont possibles: SCV, VSC et SVC (cf. J.H. Greenberg 1978, p. 77).
- (7) Comme toute langue n'a en principe qu'une base mais peut changer de base par le fait de l'évolution historique, il arrive que, dans une phase de transition, une langue présente simultanément plusieurs bases, dont cependant une seule est productive.
- (8) L'utilisation, sans fonction sémantique propre, d'une base qui n'est pas la base productive constitue ce que j'appellerai une variante libre, en général exploitée stylistiquement et limitée à des textes stylistiquement marqués (*Sah ein Knab ein Röslein stehn*).
- (9) La base peut, en synchronie, subir des modifications, affectant ou n'affectant pas l'ordre basique, qui en font des non-bases.
- (10) Les non-bases consistent en variantes de divers types, parmi lesquels il faut relever la variante emphatique, marquée par la présence d'un foyer (*C'est le pasteur King qui ..., Heureux sont les pauvres*), la variante topicale, produite par la topicalisation d'un des constituants majeurs (*Cet homme soutenait les Noirs, Il soutenait les Noirs, Le pasteur King les soutenait*), la variante brachylogique, due à la non-répétition d'un sujet (*Le pasteur King soutenait les Noirs et [il] luttait pour la reconnaissance de leurs droits*), et les variantes interrogative et impérative, caractérisées par leur fonction illocutoire (*Est-ce que le pasteur King soutenait les Noirs ? Luttons pour la reconnaissance de leurs droits!*).
- (11) De ce que la non-base ne comporte pas forcément de modification de l'ordre basique, il découle que la base comporte toujours l'ordre basique, mais que l'ordre basique n'est pas propre à la base.
- (12) Le passage diachronique d'une base à une autre ne s'opère pas directement, mais, entre autres, à travers une ou plusieurs variantes appartenant à la catégorie des non-bases, qui donc, à un moment donné, peuvent fonctionner comme variantes de deux bases à la fois.
- (13) Le fait que l'ordre SC soit commun aux trois bases possibles (cf. le principe 6) est peut-être l'indice indirect d'une certaine permanence de l'ordre topique + commentaire, pour peu qu'il y ait une tendance à topicaliser le sujet; cet ordre ne saurait toutefois être considéré comme immuable (cf. C. Hockett 1978, p. 23). Une remarque analogue peut être faite au sujet de l'ordre thème + rhème, dans la mesure où le sujet apporte moins d'information que le complément, l'objet ou l'attribut.
- (14) Les verbes d'existence (comme *être* et *se trouver*) et les verbes intransitifs de mouvement (comme *aller* et *venir*) accusent une tendance universelle à occuper la position initiale de la proposition (cf. K. Ettmayer 1930-1936, p. 340-341, au sujet des verbes de mouvement).

1.2. Je distinguerai les constructions au moyen des symboles des constituants majeurs (cf. principe 5), combinés avec les signes suivants: = pour la base, ' pour la variante emphatique, + pour la variante topicale (la formule sans crochets indiquant que le premier terme est topicalisé, par exemple + SVC pour *Il dort peu*, et la formule entre crochets indiquant que le terme topicalisé est non initial, par exemple + [VCS] pour *Vint i Gerins*), – pour la variante brachylogique. Pour les bases, j'adopte la notation = SCV, = VS(C) et = SV(C), qui exprime le caractère facultatif de C dans deux de ces bases. VE, VI et VT symbolisent respectivement les verbes d'état, les verbes d'action intransitifs et les verbes d'action transitifs. VEM est une abréviation pour les verbes d'existence et de mouvement (principe 14). Le trait [+pr] indique que le constituant est un pronom personnel non introduit par une préposition, ou un adverbe issu de IBI ou de INDE. RCM et RCT signifient respectivement le roman commun moyen et le roman commun tardif.

1.3.1. Il y a quelques années, dans un article consacré aux propositions subordonnées du type SCV, R.A. Haadsma et moi-même doutions qu'il fût possible d'établir en roman commun, au moyen de la méthode comparative, la position initiale du verbe avec autant d'assurance que nous avons pu le faire pour sa position finale (R. de Dardel et R.A. Haadsma 1976, p. 39). Les recherches entreprises depuis lors tendent à confirmer ces doutes. Les données romanes se révèlent assez complexes et peu transparentes. Et puis, les études dont j'ai pu prendre connaissance jusqu'ici n'ont, à mon sens, pas apporté sur cette construction toute la lumière souhaitée.

1.3.2. Les grammaires historiques des langues romanes mentionnent en général le verbe initial. Tel est le cas de E. Mätzner (1843–1845, vol. 2, § 485), F. Diez (1882, p. 1102–1103), W. Meyer-Lübke (1890–1906, vol. 3, § 747), J.M. Camara (1972, p. 224–225), F. Hanssen (1913, § 101 et 103), V. García de Diego (1970, p. 415–416), V.P. Huber (1973), A. Par (1923, § 1271–1273), O. Schultz-Gora (1973, § 213), A. Dauzat (1930, § 517), K. Ettmayer (1930–1936, vol. 2, p. 340–341), M. Regula (1966, § 161), G. Moignet (1973, p. 359–361) et G. Rohlfs (1969, § 982). Les études diachroniques consacrées à la place des termes en font, bien sûr, autant. Il s'agit notamment de E. Richter (1903, § 17–19), M. de Pádua (1960, p. 90–135, 165–169), H. Morf (1878, p. 205–208), L. Wespy (1884, p. 156–161), M. Kuttner (1929, p. 6–8, 11–13), J. Herman (1954, I, § 15, 20 et 21; II, § 18–22) et P. Skårup (1975, ch. V et VI). Seuls le sarde et le roumain ont reçu peu d'attention en ce qui concerne ce chapitre de la syntaxe historique.

Abstraction faite de la désignation de certains exemples comme archaïsmes et de quelques rapprochements avec le latin, où le verbe initial existe aussi (cf. P. Linde 1923; E. Richter 1903; J. Marouzeau 1953, p. 45–51; A. Ernout et F. Thomas 1953, § 188), le principal défaut des études diachroniques est de traiter le verbe initial et de situer son origine, au moins implicitement, dans les parlers romans respectifs,

sans se préoccuper sérieusement de savoir si tout ou partie des exemples relevés pourraient être le reflet d'une construction du roman commun.

Très utiles pour notre connaissance du fonctionnement de la syntaxe positionnelle romane sont les analyses de parlers actuels, fondées sur le jugement du locuteur-linguiste et souvent sur le contexte ou la situation et fournissant des données sur la prosodie et sur les niveaux de langue; il s'agit surtout de A. Blinkenberg (1928-1933, vol. 1, p. 88-94), H. Frei (1929, p. 271-276), E. Lerch (1939, p. 364-365), R. Le Bidois (1941), L. Spitzer (1941), S. Pop (1948, p. 447-448), B. Sciarone (1969), K. Togeby (1971), J. Pinchon (1972), H. Contreras (1976) et B. Jonare (1976).

Quant aux explications qu'on donne du verbe initial, certaines (celles qui se fondent sur le rôle du style narratif, chez F. Diez, E. Richter et V. García de Diego, sur celui de l'incomplétude, chez G. Moignet, ou du « poids » respectif des constituants, chez K. Togeby, ou sur l'opposition entre « Geschehen » et « Personenhandlung », chez L. Spitzer) sont valables sans doute, mais trop vagues pour rendre compte soit, positivement, de tous les cas de verbe initial, soit, négativement, des cas où le verbe n'est pas initial; d'autres explications (celles qui partent de la dimension du sujet, chez A. Blinkenberg et chez B. Jonare, de la tendance qu'ont certains constituants à se rapprocher les uns des autres, chez B. Sciarone, du rôle de l'articulation de la proposition en topique et commentaire, chez G. Rohlf, ou de la fonction de lien entre propositions, chez M. de Pádua) sont plus explicites et s'appliquent d'une manière satisfaisante à une partie des cas ou à certaines catégories de verbes, mais sont présentées dans le cadre trop restreint d'un seul parler roman.

C'est dans des études spéciales récentes, comme celle de J. Green (1977) sur l'espagnol et celle de P. Linthorst (1978, p. 56) sur le français, qu'est formulée explicitement l'hypothèse d'une base = VS(C) du roman commun se situant chronologiquement entre une base = SCV plus ancienne et une base = SV(C) plus récente. Pour J. Green, = VS(C) se serait formé à partir de = SCV par l'influence analogique de constructions où le verbe était déjà en position initiale, à savoir les propositions impératives et les interrogatives totales, et la base = SV(C) se serait formée à partir de la base = VS(C), par l'intermédiaire d'une variante commune, + SV(C). Outre que la filiation et les causes avancées par J. Green ne me paraissent pas être les seules qu'on puisse envisager, l'hypothèse de l'existence d'une base = VS(C) en roman commun ne se fonde guère, chez ces deux auteurs, que sur les données de l'espagnol et du français, ainsi que sur des exemples latins. A ma connaissance, une étude de ce problème sur le plan pan-roman fait encore défaut.

Enfin, dans un cadre théorique différent, un autre chercheur récent, T. Vennemann (1973, p. 32-35; 1974, p. 360), soutient, en vertu de critères typologiques généraux, que le passage de la base = SCV à la base = SV(C) n'inclut point d'étape à base = VS(C) et que celle-ci est plutôt issue d'une langue à base = SV(C) ou inversement. Il y a donc apparemment contradiction entre les thèses de deux romanistes, J. Green et P. Linthorst, et celles, d'une portée plus générale, de T. Vennemann.

1.3.3. Mon but est d'essayer, malgré les difficultés inhérentes à ce sujet, de découvrir quelles constructions du roman commun se cachent éventuellement derrière les constructions à verbe initial des parlers romans, si ces constructions sont des bases ou des non-bases, dans quels rapports structuraux et chronologiques elles se trouvent entre elles et par rapport à d'autres constructions du roman commun et quelle valeur ont, en fin de compte, certaines des thèses citées en 1.3.2. Je concentrerai mon attention sur les propositions déclaratives du type VS(C) avec verbe à la troisième personne et laisserai de côté divers aspects de la syntaxe positionnelle, notamment les subordonnées relatives, les phrases segmentées et celles des variantes qui ne paraissent pas pertinentes à ma démonstration.

L'analyse sera illustrée à l'aide de plusieurs exemples hors-texte (en 3.1 et en 4.1.), empruntés à diverses langues romanes, ainsi que, dans le texte, d'une série d'exemples supplémentaires, empruntés en principe à la Chanson de Roland (citée d'après J. Bédier 1922), dans la mesure où on peut considérer les constructions de ce texte comme représentatives d'autres parlers romans également.

2.1. Toutes les langues romanes connaissent des propositions déclaratives construites selon une règle qu'on pourrait formuler

$$(cj) \quad V \quad S \quad \left\{ \begin{array}{c} C \\ (C) \\ (C) \quad C \end{array} \right\}$$

où (C) représente un ou plusieurs compléments facultatifs susceptibles de se placer à droite du sujet et/ou de s'insérer dans certains cas, notamment dans les cas de pronominalisation, entre le sujet et le verbe et/ou à gauche du verbe, le choix entre les deux dernières positions dépendant du parler roman envisagé, de l'étape de son développement historique et du type de proposition.

2.2. L'examen des matériaux romans suggère que, dans les propositions de ce type, il y a lieu de distinguer deux constructions: celle qui sera symbolisée par *a*, dont le verbe est un *verbum dicendi* (dic), dont S est [$\pm$ pr] et dont C est un discours direct (dd), selon la règle

$$A: (cj) \quad V[+dic] \quad S[\pm pr] \quad (C) \quad C[+dd]$$

et la construction qui sera symbolisée par *b*, dont le verbe peut appartenir à n'importe quelle catégorie, y compris celle des *verba dicendi*, dont S est [$-$ pr] et dont les compléments, facultatifs ou obligatoires, ne comportent pas de discours direct, selon la règle

$$B: (cj) \quad V[\pm dic] \quad S[-pr] \quad \left\{ \left[\begin{array}{c} C \\ (C) \\ (C) \quad C \end{array} \right] \quad [-dd] \right\}$$

Ces deux constructions vont être examinées séparément (respectivement en 3. et en 4.).

3.1. Exemples de la construction *a*

- [1a/b] Afonso Amriquez furtou dous castelos a ssa madre, hũu foi Neuha e outro o castelo da Feyra, que he em terra de Santa Maria. E com aquelas guerreou elle mui rryio com seu padraço. E disse o comde dom Fernamdo: «Affomssso Amriquez, nom andemos em este preyto; vaamos hũu dia aa fazemda e ou sayremos nós de Portugal ou uós.» Respomdeo emtõ Affomssso Amriquez: «Nõ deuia prazer a Deus, porque me vós queredes sacar da terra de meu padre.» [‘Afonso Amriquez prit deux châteaux à sa mère; l’un était Neuha et l’autre le château de la Feyra, qui se trouve au domaine de Santa Maria. Et, au moyen de ceux-ci, il mena une guerre très dure contre son parâtre (= dom Fernamdo). Et le comte dom Fernamdo dit: «Affomssso Amriquez, ne discutons pas; un jour, nous nous combattons et ou bien moi je quitterai le Portugal ou bien vous.» Affonso Amriquez répondit alors: «Cela ne plairait pas à Dieu, car c’est vous qui voulez m’arracher la terre de mon père.»’]. – *D. Afonso Henriques* (J.J. Nunes 1970, p. 23).
- [2] «Mas dezidnos del Çid, de qué será pagado, / o qué ganancia nos dará por todo aqueste año?» / Respuso Martín Antolínez a guisa de menbrado: / «myo Çid querrá lo que ssea aguisado; / ...» [‘«Mais parlez-nous du Çid, de quoi se contentera-t-il, ou quel bénéfice nous donnera-t-il pour toute cette année?» Martin Antolínez répondit en homme de bon sens: «Mon Çid demandera ce qui sera juste; ...»’ E. Kohler 1955, p. 7]. – *Cantar de mio Çid* (R. Menéndez Pidal 1956, édit. crit., v. 129–132, p. 1030).
- [3] Desi fuese Almançor pora la carçel do yazie preso Gonçalvo Gustioz, padre de los siete infantes, et assi cuemo entro Almançor, y-l vio, dixo-l: «Gonçalvo Gustioz, cuemo te va?» Respondio-l Gonçalvo Gustioz: «sennor, assi cuemo la vuestra merçet tiene por bien ...» [‘Ensuite, Almançor se rendit au cachot où Gonçalvo Gustioz, le père des sept enfants, était détenu, et Almançor, comme il entra et le vit, lui dit: «Gonçalvo Gustioz, comment te portes-tu?» Gonçalvo Gustioz répondit: «Seigneur, comme vous l’estimez bon ...»’]. – *Crónica general* d’Alphonse X (A. Zauner 1921, t. 10, 1. 12–16, p. 149).
- [4] et ... dixo a sos cavalleros un dia et a toda su compaña: «...» Dixieron le ellos estonces d’esta guisa: «todo lo que tu tienes por bien plaze a nos muy de coraçon ...» [‘Et (Mudarra Gonçalvez) dit un jour à ses chevaliers et à toute sa compagnie: «...» Ils lui parlèrent (littéralement: dirent) alors en ces termes: «Tout ce que tu estimes bon nous agrée parfaitement...»’]. – *Crónica general* d’Alphonse X (A. Zauner 1921, t. 10, 1. 109–121, p. 151–152).
- [5] E diu que lo golafre aná-se’n, e mentre se’n anave caygué per la scala aval en casa del mongo, e lo mongo qui-u veu cridá-li: «O companyo, d’aquí avant iré jo a menjar la tua galina a la tua casa axi com tu as menjada la mia tant de temps en ma casa.» Respós lo golafre: «No-us fa mester ...» [‘Et on dit que le glouton s’en alla, et tandis qu’il s’en allait, il tomba dans l’escalier dans la maison du moine, et le moine, qui vit cela, lui cria: «Hé ami, dorénavant j’irai manger ton poulet chez toi comme tu as mangé le mien longtemps chez moi.» Le glouton répondit: «Vous n’avez pas besoin...»’]. – Francesc Eiximenis, *Terç del Crestià* (P. Russell-Gebbett 1965, t. 59, 1. 24–29, p. 171–172).
- [6] D’aquí apres mes l’aiga en la concha, e enqueth a lavar los pes deus disciples e esterzer ab la toalia de que era ceins. Dunc venc a sain Peire, e diiss li Peir «Dom, tu me lavas los pes?» [‘Ensuite il remplit d’eau le bassin, et il se mit à laver les pieds de ses disciples et à les essuyer avec le linge dont il était ceint. Il arriva ainsi à Simon Pierre, qui lui dit: «Toi, Seigneur, tu me laverai les pieds!»’ Jean 13, 5–6]. – *Evangile de saint Jean* (P. Wunderli 1969, 13, 5–6, p. 3).

- [7] Dient Franceis: «Ben ad parlet li dux.» AOI. «Seigneurs baruns, qui i enveieruns, / En Sarraguce, al rei Marsiliuns?» / Respunt dux Neimes: «Jo irai, par vostre dun! / Livrez m'en ore le guant e le bastun.» [‘Les Français disent: «Le duc a bien parlé.» «Seigneurs barons, qui enverrons-nous là-bas, à Saragosse, au roi Marsile?» Le duc Naimes répond: «J'irai, avec votre permission. Livrez-m'en tout de suite le gant et le bâton.»’ G. Moignet 1969, p. 43]. – *Chanson de Roland* (J. Bédier 1922, v. 243–247, p. 20).
- [8] Cume ço vit la mere la clamive que l'um l'enfant dut detrenchier, tut le quer li fud chalt pas esmeïd en tendrur vers sun fiz, si dist al rei: «Sire, merci, pur Deu! A ceste meie cumpaigne l'enfant dunez, mais que ne l'ocieez.» Respundi l'autre: «Ne jo ne l'aie ne tu, mais entre nus seit partiz.» [‘Alors la femme dont le fils vivait dit au roi (car ses entrailles furent émues au sujet de son fils): Ah! mon seigneur! donnez-lui l'enfant qui vit, et qu'on se garde bien de le faire mourir! tandis que l'autre disait: Il ne sera ni à moi ni à toi; partagez-le!’ 1 Rois 3, 26]. – *Li quatre Livres des Reis* (A. Henry 1978, t. 4, l. 16–20, p. 5).
- [9] Narruntiminde ca fuit venidu. Pregonteillu: «Voles torrare a sancte Eru?» Et nare-dimi ipse: «Servus volo essere a sancta Maria de Bonarcatu, ...» [‘On me dit qu'il était venu. Je lui demandai: «Veux-tu retourner à Sancte Eru?» Et il me dit: «Je veux être au service de Sainte Marie de Bonarcatu, ...»’]. – *Condaghe di S. Maria di Bonarcado* (E. Monaci 1955, t. 10/1, l. 11–13, p. 12).
- [10] E un altro filosafo disse: «Divisi son li doni di questo mondo: ki à avere, ki à savere.» Et uno, parlando al padre, dissie: «Qual vorestu: od avere o savere?» Rispose il figliuolo: «Padre, l'uno non può essere senza l'altro.» [‘Et un autre philosophe dit: «Dans ce monde, les dons sont inégalement répartis: l'un a l'avoir, l'autre le savoir.» Et l'un d'eux, s'adressant au père, dit: «Que voudrais-tu: l'avoir ou le savoir?» Le fils répondit: «Père, l'un n'existe pas sans l'autre.»’]. – *Versione d'un frammento della 'Disciplina clericalis' di Pietro di Alfonso* (A. Schiaffini 1954, t. 5, p. 79, l. 22–26).
- [11] E quella disse: «...» Rispuose Melibeo: «Non mi pare che cotali comandamentj siano maluagi; ...» [‘Et celle-là (Dame Prudence) dit: «...» Melibeo répondit: «Il ne me semble pas que de tels ordres soient malfaisants; ...»’]. – *Trattato morale di Albertano da Brescia* (B. Wiese 1928, t. 28, l. 8–42, p. 208–209).
- [12a/b] Raguel dys: «Auais vis Tobia ? u co vo ad el amaun ?» – / Schi disane: «Nus ilg cuntschain, et ell ais frisch et saun.» – / Dis Raguel: «Ell eis ün hom da bain inandrett.» – / Dis Tobias: «Ell eis meis bap, et eau sun eis filg sulett.» – [‘Raguel dit: «Avez-vous vu Tobie? Comment se porte-t-il?» – Et nous (lui) disons: «Nous le connaissons, il est en pleine forme.» – Raguel dit: «Il est un homme tout à fait probe.» – Tobie dit: «Il est mon père et je suis son fils unique.»’]. – *Una bella istoargia dalg prus et bio Tobia* (*Crestomație romanică*, vol. I [1962], p. 457).
- [13] Să derept acea-l t veri slobodzi cu noi fratele nostru, gios vom mearge și ție vom cumpăra grîu, să iară gios nu-l vei slobodzi, gios noi vom mearge, că acela om aceasta dzicea noao: nu venireți înaintea mea, numai să va fi și fratele vostru cu voi. Zise Izdrail: căce faceți așa rău cu mine, cum că ați spus acelui om cum încă aveți un frate? [‘Si tu envoies notre frère avec nous, nous descendrons en Egypte, et nous t'achèterons des vivres. Mais si tu ne l'envoies pas, nous n'y descendrons point; car cet homme nous a dit: «Vous ne verrez point ma face que votre frère ne soit avec vous.» Et Israël dit: «Pourquoi m'avez-vous fait ce tort, de déclarer à cet homme que vous aviez encore un frère?»’ Genèse 43, 4–6]. – *Palia de la Orăștie* (V. Pamfil 1968, Genèse 43, 4–6, p. 151).

- [14] Deci așa și tu, omule, făr-de-minte umblând, ea aminte, că cornu Ț'au dat Ție Dumnezeu crucê și legê, ca să nu să apropie de tine vrăjmașul. Că zice proorocul David: «Pre vrajmașii noștrii, cu cornul vom împunge.» 'Dunque così anche tu, o uomo, che senza senno vivi, pon mente che corno ti ha dato Iddio: la croce e la legge, perchê non si approssimi a te il nemico. Perchê dice il profeta Davide: «noi pungeremo col corno i nemici nostri.»'. – *Physiologus* (M. Gaster 1886–1888, ch. 10, p. 281 et 295).

3.2.1. Sont des variantes topicales les exemples avec un syntagme article défini + nom comme sujet (1a, 5, 8, 10, 14), avec un sujet [+pr] (4, 9) ou avec un complément [+pr] (3, 4, 6, 9). Je ne vois pas de variantes qu'on puisse, avec certitude, qualifier d'emphatiques. Restent donc les cas non marqués 1b, 2, 7, 11, 12 et 13; à ce titre, ils devraient être classés parmi les bases, selon la définition qui en a été donnée en 1.1.2., n'était le fait qu'ils ne présentent précisément pas l'ordre basique des parlers romans, SVC. On verra un peu plus loin (3.4.5.) que ce ne sont en effet pas des bases, mais des variantes, d'un type à définir.

Pour ce qui est de l'analyse en thème/rhème, tous les exemples ont ceci en commun que le discours direct est de loin le terme le moins thématique de la phrase; l'analyse, assez délicate, du *verbum dicendi* et de son sujet incite à penser que celui-là est en général davantage thème que celui-ci. On obtient ainsi, selon une échelle à trois degrés (+, ±, —), le schéma

verbum dicendi (+) sujet (±) dd (—)

3.2.2. La règle A s'applique, sinon toujours du moins très fréquemment, dans les parlers romans anciens de toute la Romania; elle va néanmoins en régressant à mesure qu'on avance dans le temps. Aujourd'hui, elle est pratiquement éteinte.

3.2.3. Les parlers romans connaissent, mais beaucoup moins systématique que la construction *a*, une construction analogue avec, à la place du discours direct, un discours indirect, introduit par une conjonction, par exemple *Dient Franceis que grant bataille i ad* (*Chanson de Roland*, v. 734). Pour des exemples dans d'autres parlers romans, on peut se reporter à J. Huber (1933, t. II.6, l. 2–5, p. 303), K. Bartsch (1875, p. 24), la *Crestomație romanică* (vol. 2 [1965], p. 457, l. 36–37), M. Gaster (1890–1892, p. 232) et S. Pop (1948, p. 447). Néanmoins, la construction normale du discours indirect, même dans les parlers romans les plus anciens, présente l'ordre SV + discours indirect (cf. G. Moignet 1973, p. 359–361, au sujet de l'ancien français).

3.2.4. A côté de la construction *a*, où le groupe VS précède le discours direct (VS + dd), les parlers romans connaissent des constructions où le groupe VS introduisant un discours direct se place en incise (dd + VS + dd) ou bien suit le discours direct (dd + VS). Or, ces deux constructions-ci, assez fréquentes dans les parlers romans

modernes, sont exceptionnelles dans les textes romans anciens, où domine encore nettement la construction *a* (cf. J. Herman 1954, II, § 15–16, à propos des Quatre livres des Rois).

3.2.5. Les autres règles positionnelles qui limitent l'application de la règle *A* sont celles qui produisent les types SV + dd (*Il dist al rei: «Ja mar crerez Marsilie! ...»*, *Chanson de Roland*, v. 196), V + dd (*Dist as messages: «Vus avez mult ben dit ...»*, *Chanson de Roland*, v. 143) et CVS + dd (*Ço dist Rollant: «Ço ert Guenes, mis parastre»*, *Chanson de Roland*, v. 277).

3.2.6. Sur le plan du texte, la distribution de *a* et des autres constructions citées en 3.2.5. présente une certaine régularité, qui permet de dégager deux structures textuelles: celle que j'appellerai la structure textuelle simple, dans laquelle la construction *a* introduit tous les discours directs d'un dialogue rapporté, y compris le premier, et celle que j'appellerai la structure textuelle complexe, où *a* n'introduit que les discours directs qui suivent le premier, lequel, au contraire, est introduit par une des autres constructions. L'exemple 12, tiré d'un texte rhéto-roman, illustre la structure textuelle complexe. (Pour plus de détails sur ces deux structures textuelles, surtout en français, cf. R. de Dardel 1978.)

3.2.7.1. La construction *a* n'est pas propre aux langues romanes; en latin, à côté de l'*accusativus cum infinitivo* et du discours direct avec le groupe VS en incise (dd + VS + dd) ou postposé (dd + VS), on trouve aussi *a*, et cela non seulement à l'époque tardive (*Et ait nobis sanctus episcopus: «Ecce puteus, unde potavit sancta Rebecca camelos pueri sancti Abrahae, id est Eleazari»*, *Peregrinatio Aetheriae*; H. Pétré 1958, 20.4; p. 164, l. 19–20), mais aussi en période classique (*Dicet aliquis: «Quid ergo?»*, Cicéron, *Tusculanes*; G. Fohlen 1960, livre III, chapitre 20, tome 2, p. 29. *Dixit aliquando mihi Regulus, cum simul adessemus: «Tu omnia quae sunt in causa putas exsequenda»*, Pline le Jeune, *Lettres*; A.-M. Guillemin 1953, livre I, lettre 20.14, p. 41).

3.2.7.2. Des constructions analogues à *a* paraissent exister également dans d'autres langues indo-européennes.

Dans un texte anglais du XIV^e siècle, *Piers Plowman*, par William Langland, je trouve *Quath Conscience: «By Christ! ...»* (K. Sisam 1937, p. 92, vers 93) et, dans une ballade anglaise, *Quoth he: «I thank yee, faire lady, ...»* (H.C. Sargent and G.L. Kittredge 1904, p. 172, texte 81, stance 7a); dans un «nursery rhyme», on lit: *Simple Simon met a pieman, / Going to the fair; / Says Simple Simon to the pieman: / «Let me taste your ware.» / Says the pieman to Simple Simon: / «...»* (A. Lang 1958, p. 58); enfin, dans un recueil de «limericks», on relève le morceau que voici: *A diner while dining at Crewe / Found a rather large mouse in his stew. / Said the waiter: «Don't shout / And wave it about, / Or the rest will be wanting one, too.»* (*The Pan Book of Limericks*, p. 29).

Voici un passage en néerlandais, tiré d'une annonce publicitaire pour un commerce de lampes, Eleveld, à Norg (Pays-Bas): *Zegt zij tegen hem: «Ik geloof niet in de kerstman, maar ik weet zeker dat ik nu zo'n mooie schemerlamp op houten voet en leren kap wil.» Zegt hij tegen haar: «Dan naar Eleveld in Norg. Die doet ...»*

Dans les contes de fées allemands, on trouve fréquemment des phrases comme celle-ci: *Fragte die Hexe: «Landsmann, wer seid Ihr, und was ist Euer Geschäft?»* (C. Helbling s.d., vol. 2, p. 211). M. Kuttner (1929, p. 7) cite d'autres exemples allemands, tirés de la poésie populaire.

La compétence me manque pour juger de ce qui se passe, à ce point de vue, dans d'autres langues non romanes. Mais je dois à la complaisance de collègues spécialistes des renseignements permettant d'affirmer que la construction *a* du roman possède des équivalents en russe ancien (comme archaïsme, surtout dans le style épique) et dans des textes en ancien bengali et en avestique. Selon E. Richter (1903, § 19), une construction semblable se rencontre chez Homère.

3.3. Où convient-il de situer la genèse de la construction *a*?

3.3.1. La construction *a* se rencontre dans les parlers romans, mais son origine ne se situe pas à ce niveau-là. Deux raisons militent en faveur d'une hypothèse selon laquelle la genèse de *a* est antérieure à la différenciation des parlers romans: (1) L'ordre VS + dd, qui caractérise *a*, ne s'explique guère au niveau des parlers romans, où, bien au contraire, tend à s'instaurer et à se généraliser l'ordre SV + dd. (2) Cette construction ne saurait être attribuée exclusivement ni à une langue source, dans le cas de textes traduits (cf. les exemples 6, 8 et 13), ni à des contraintes métriques, dans le cas de textes en vers (cf. les exemples 2, 7 et 12), et elle apparaît dans des textes qui ne sont ni traduits ni en vers, par exemple chez Francesc Eiximenis (5) et dans les condaghe sardes (9). Dans une première approximation, et abstraction faite des données produites en 3.2.7., on est donc porté à croire que la construction *a* est un trait pan-roman qui remonte au moins au roman commun.

3.3.2. Au niveau du roman commun, trois règles semblent avoir régi la place des termes, produisant les constructions SCV, SV(C) et CVS(C). Or, chacune de ces trois règles serait violée par la construction *a*. On verra par la suite (en 4. et en 5.) que les constructions *b* ressortissent en partie à une règle qui se situe également en roman commun, mais que cette règle ne saurait pas non plus rendre compte de *a*.

Le fait que la règle *A* soit en contradiction avec les autres règles du roman commun pourrait alors s'expliquer par un échelonnement diachronique des règles; vu que les règles qui rendent compte de SV(C) et de CVS(C) paraissent avoir été des règles productives du roman commun, il y a tout lieu de penser, dans une seconde approximation, que la règle *A* avait, déjà en roman commun, un caractère archaïque et que sa genèse est antérieure à celle de ces deux règles.

3.3.3. Archaïsme en roman commun, la construction *a* remonte-t-elle donc à une époque pré-romane? Cela est plausible, si l'on admet comme point de repère chronologique les exemples de la construction *a* qui se rencontrent dans les textes latins de l'époque classique (cf. 3.2.7.1.).

3.3.4. W. Dressler (1969) propose de reconstruire les langues indo-européennes anciennes en tenant compte des deux thèses suivantes. Thèse 1: «Im Indogermanischen und in den meisten altindogermanischen Sprachen ist in einem textthomonymen nicht-emphatischen einfachen Aussagesatz Anfangsstellung des Verbums regelwidrig.» Thèse 2: «Anfangsstellung des Verbums ist textuell kataphorisch oder anaphorisch und charakterisiert als Wortstellungs-Variante textuell gebundene Sätze.» (p. 3). De ces thèses, qui concernent les verbes sans distinction de catégories, Dressler donne des exemples tirés de plusieurs langues indo-européennes anciennes, dont le latin. Dans ses considérations finales, il suggère que l'ordre verbe + sujet dans les incisives («Schaltsätze») du type *sagte er* est lié à ce problème et serait un héritage très ancien (p. 22). Ailleurs (1970, § 10), W. Dressler présente la règle qui découle de sa seconde thèse comme un exemple de contrainte que la structure textuelle impose à la syntaxe de la proposition.

En prolongement des vues de Dressler, auquel il se réfère du reste, D.G. Miller (1975) suppose que l'indo-européen a eu, avant la base = SCV, une base à verbe initial, = VSC; celle-ci serait devenue par la suite, lorsque s'imposa = SCV, un «marked conjunct order», c'est-à-dire la variante contextuelle postulée par Dressler.

Si les thèses de Dressler et de Miller sont valables – je ne suis pas à même d'en juger –, si ce que Dressler dit des incisives peut s'appliquer au groupe *verbum dicendi* + sujet en tête de proposition et si, enfin, il est permis de rapprocher les exemples romans et latins d'une part, les exemples anglais, néerlandais, allemands, russes, bengalis, avestiques et grecs de l'autre, je suis enclin à penser que la genèse de la construction *a* se situe dans le temps au delà du latin, au niveau de la formation des langues indo-européennes.

3.3.5. On peut essayer de compléter la localisation de cette genèse dans le temps par une localisation en termes de niveaux de langue. On peut en effet songer à situer l'origine de *a* dans la langue orale ou dans une langue écrite fortement influencée par la syntaxe de la langue orale. Les indices d'une telle origine sont: (1) La présence fréquente de *a* dans des textes narratifs populaires ou destinés à la masse, que ce soit au sein des parlers romans (cf. R. de Dardel 1978, p. 115) ou dans les langues non romanes (cf. 3.2.7.2.). (2) La présence exclusive de la construction *a* en roman commun, langue parlée par définition, par opposition à son association avec les constructions concurrentes *dd* + VS + *dd* et *dd* + VS en latin écrit et dans les parlers romans évolués. (3) La rareté relative, dans les anciens textes romans, du discours indirect, qu'il se construise avec VS ou avec SV, lequel discours indirect n'est précisément pas caractéristique de textes narratifs populaires.

3.4. Situer la genèse de la construction *a* est une tâche délicate; plus délicate encore est celle de l'expliquer.

3.4.1. A. Haarhof (1936, p. 16) explique *a* par la valeur affective du verbe et renvoie au style du conte de fées allemand (*Es war einmal...*), i.e. aux présentatifs.

Aucun des deux éléments de cette argumentation n'est convaincant. Je ne vois pas en quoi le verbe de *a* est affectif. Pour ce qui est de l'autre élément, la fonction présentative, vu ce qui a été dit en 3.3.5. sur l'origine orale de *a*, le rapprochement avec la tournure allemande se laisserait sans doute défendre dans le cadre d'une tendance générale à placer au début du texte un verbe en fonction de présentatif, si le comportement de *a* était à l'avenant, c'est-à-dire si *a* se situait seulement en tête du texte; mais *a* se place également, pour ne pas dire de préférence, n'importe où à l'intérieur du texte.

3.4.2. P. Rickard (1962) a montré qu'en ancien français les deux constructions SV(C) et CVS ne sont pas de simples variantes de style, mais qu'elles ont souvent des fonctions syntaxiques distinctes, en rapport avec le contexte notamment. Par analogie avec ces observations, on peut se demander si, devant le discours direct, la place respective du *verbum dicendi* et de son sujet n'exprimait pas une articulation de la proposition en topique / commentaire et en thème / rhème. C'est dans ce sens que va une remarque de W. Meyer-Lübke (1890-1906, vol. 3, § 747; citée aussi dans R. de Dardel 1978, p. 113) à propos du français: «Cet usage [l'ordre *verbum dicendi* + sujet] tient évidemment à ce que l'action de parler se présente la première à l'esprit, que la personne de celui qui parle est ce qu'il y a de neuf, par conséquent de postérieur et de plus important». Dans le même sens vont aussi les essais d'explication de M. Kuttner (1929, p. 6-7), qui emboîte le pas à Meyer-Lübke, de J. Herman (1954, II, § 15 et 22), pour qui le verbe *répondre* + sujet dans les dialogues rapportés des Quatre livres des Rois rattache la proposition au contexte précédent, et de G. Rohlfs (1969, § 982, p. 324) à propos de l'italien.

Cette thèse est confirmée par les trois faits suivants: (1) La structure textuelle complexe (cf. 3.2.6.), dans la mesure toutefois où, au début d'un dialogue rapporté, la présence d'une construction autre que *a* se justifie. (2) L'emploi de l'ordre sujet + *verbum dicendi*, lorsque le sujet est topique, dans des textes qui par ailleurs ont la construction *a*, comme le texte italien d'où est tiré l'exemple 11 et où l'on trouve à plusieurs reprises une construction du type *E quelli disse*: «...». (3) Le fait, signalé par E. Richter (1903, § 19) et illustré par des exemples en ancien italien (*e il duca a lui*: «...», *ed egli a me*: «...»), qu'à l'intérieur des dialogues rapportés le *verbum dicendi* est parfois omis, c'est-à-dire le fait qu'il y est thème au point d'aller de soi.

L'explication en termes de topique / commentaire et de thème / rhème peut donc rendre compte d'un certain nombre de faits liés à la construction *a*. Elle reste cependant doublement limitée: d'une part, elle ne rend point compte de la structure textuelle simple, si tant est qu'au début d'un dialogue rapporté l'information nouvelle

ou importante peut consister aussi bien dans le fait que quelqu'un va prendre la parole que dans l'indication de la personne qui va la prendre; d'autre part, cette explication ne rend pas compte de cas où un sujet topique prévisible est postposé au *verbum dicendi*, comme dans les exemples 4 et 8.

3.4.3. On pourrait penser encore à expliquer *a* en soutenant que dans cette construction le *verbum dicendi* est en quelque sorte thème par nature, en d'autres mots que, indépendamment du contexte, il apporte moins d'information que le sujet, lequel à son tour apporterait moins d'information que le discours direct. Peut-être des vues comme celle-ci (qui rappellent les constatations faites en 3.2.1.) sont-elles implicites dans certaines des tentatives d'explication énumérées en 3.4.1. et 3.4.2.

En admettant cette progression de la quantité d'information dans *a*, on peut rendre compte de la présence de *a* au début d'un dialogue rapporté, c'est-à-dire dans une structure textuelle simple, et éventuellement aussi de *a* avec un sujet topique.

Malgré cela, ce type d'explication est peu satisfaisant: on ne voit pas pourquoi le *verbum dicendi* serait davantage thème dans *a* que dans le discours indirect, ni pourquoi le *verbum dicendi* seul se comporterait systématiquement en thème, et point d'autres verbes, par exemple les verbes d'existence et de mouvement, dont certains apportent une quantité d'information tout aussi réduite sans pour autant occuper systématiquement la place initiale de la proposition.

3.4.4. En latin d'une part, dans les parlers romans tardifs de l'autre, le groupe *verbum dicendi* + sujet existe également en incise (dd + VS + dd) et en postposition (dd + VS) (cf. 3.2.4.). Tout indique qu'un lien unit ces trois constructions. Aussi, à première vue, l'explication de *a* par l'analogie de la construction correspondante en incise et en postposition, défendue notamment par H. Morf (1878, p. 206) et par R. Thurneysen (1892, p. 301, note 1), ne paraît-elle pas invraisemblable. Deux réserves s'imposent cependant: (1) Les anciens textes romans, et sans doute le roman commun, ne placent que très rarement le groupe *verbum dicendi* + sujet en incise ou à la fin du discours direct; c'est l'antéposition de ce groupe qui est la règle. Dans ces circonstances, s'il y a eu une influence des positions interne et finale de ce groupe, elle semble devoir se situer bien avant le roman commun; ceci s'accorde avec le fait que les positions interne et finale, qui sont supposées avoir servi de modèle, sont fréquentes déjà dans les textes latins classiques. (2) L'antéposition du groupe *verbum dicendi* + sujet, postulée à partir des parlers romans, étant le fait du latin en général, parlé et écrit, et ce groupe placé en incise ou en postposition étant surtout le fait du latin écrit ou littéraire, si l'on admet que le latin écrit et littéraire est historiquement issu du latin parlé, on a tout lieu d'inverser le sens du processus analogique défendu par Morf et par Thurneysen, en posant que la construction première est celle où le groupe *verbum dicendi* + sujet est antéposé (construction *a*) et que les constructions latines caractérisées par l'incise ou la postposition en sont des dérivés, à titre de variantes relevant d'un style plus souple.

En tout cas, contrairement à ce que pensent d'aucuns (par exemple H. Hanssen 1913, § 601, et E. Lerch 1939, p. 350), on ne peut pas expliquer la construction avec *verbum dicendi* + sujet en incise et en postposition par la règle du roman commun qui rend compte de CVS(C) (citée en 3.3.2.) et cela pour les raisons que voici: (1) La syntaxe positionnelle du pronom régime atone n'est pas la même dans l'incise et dans une proposition à complément initial, du moins en ancien français (cf. J. Herman 1954, II, § 16). (2) En admettant que le *verbum dicendi* + sujet en incise et en postposition a joué un rôle dans la genèse de la construction *a*, cette influence devrait s'être exercée très tôt, à une époque où, selon toute probabilité, la règle pour CVS(C) n'existait pas encore. (3) Le groupe *verbum dicendi* + sujet en incise et en postposition se rencontre dans les parlers romans bien après que la règle pour CVS(C) a disparu.

En définitive, l'explication dont Morf et Thurneysen se font les avocats ne résiste pas à l'examen.

3.4.5. La construction *a*, rare dans sa variante avec discours indirect, est étroitement liée au discours direct, et, plus précisément, au point de l'énoncé où le discours direct s'articule au texte qui le supporte. J'ai l'impression qu'à l'origine le choix de l'ordre *verbum dicendi* + sujet a eu pour fonction de signaler ce passage, alors que l'ordre inverse, sujet + *verbum dicendi*, a servi à introduire le discours indirect ou tout autre type de complément. En fin de compte, on dirait que le *verbum dicendi* placé devant son sujet est une sorte de signal du discours direct, un peu comme la conjonction *est*, dans certains cas, un simple démarcatif de la proposition. Au demeurant, rien de bien surprenant à cela, si l'on songe que le discours direct est un texte dans un texte, ou – si l'on préfère – un texte au second degré, relativement autonome, fondamentalement différent, de ce point de vue, d'un complément quelconque et surtout d'un discours indirect, auquel il s'oppose à plusieurs égards: sur le plan des temps et des modes, sur celui des pronoms personnels et des adverbes temporels et sur celui de l'intonation.

Une explication qui va dans ce sens n'a été proposée, à ma connaissance, que par M. de Pádua (1960, p. 165–169), pour le portugais.

Cette explication n'implique pas que tout discours direct est introduit par la construction *a*; lorsque le sujet vient d'être nommé, il n'est en général pas repris, et l'on a une variante brachylogique -VC: *Blancandrins fut des plus saives paiens; ... et dist al rei: «...»* (Chanson de Roland, v. 24–27). La construction *a* paraît intervenir dans deux cas: (1) Lorsque, vu le nombre des personnages ou pour quelque autre raison, le nom de celui qui prend la parole n'est pas prévisible (par exemple au vers 89 de la *Chanson de Roland*). (2) Dans le dialogue, pour marquer le passage d'un locuteur à un autre. Dans ce cas-ci, *a* paraît donc jouer le rôle d'articulateur du dialogue rapporté, le verbe (s'il n'est pas supprimé purement et simplement; cf. 3.4.2.) étant alors presque vidé de son contenu sémantique et le sujet fonctionnant

un peu comme, dans une pièce de théâtre écrite, l'indication des personnages, à gauche du texte, en regard de chaque réplique.

Dans la mesure où la base du latin a été = SCV, l'ancêtre commun immédiat de la construction *a* des parlers romans en a été une variante, que je nommerai variante citative et qui sera symbolisée ci-après par la formule «VSC, où le signe « représente le trait [+citatif].

Cette explication paraît cadrer avec la fonction de ligament interphrastique que Dressler et Miller attribuent d'une façon générale à la position initiale du verbe dans les parlers indo-européens à base = SCV. La construction romane *a* ne serait alors rien d'autre que le vestige de l'ancienne variante contextuelle indo-européenne, vestige que finit par éclipser l'ordre basique SVC des langues romanes et sans doute d'autres langues indo-européennes. Il ne faut toutefois pas exclure la possibilité que la construction *a* se soit reformée çà et là en vertu d'une tendance universelle à marquer comme tel le texte dans le texte et le changement de locuteur, ou pour quelque autre raison; c'est peut-être dans cette perspective qu'il convient d'interpréter l'exemple récent tiré d'un journal néerlandais (3.2.7.2.).

3.5. En admettant l'explication proposée en 3.4.5., on arrive, au sujet de la construction *a*, aux conclusions suivantes.

- (1) La construction *a* est à l'origine une variante citative «VSC de la base latine et indo-européenne = SCV, c'est-à-dire une variante liée à l'insertion du discours direct dans le texte et à la démarcation des répliques du dialogue rapporté. La variante citative se rattache génétiquement à la variante contextuelle de l'indo-européen postulée par Dressler et Miller.
- (2) Pour pouvoir être distinguée de la non-base «VSC, la base correspondante dans les langues concernées doit être définie de manière plus précise; aux traits qui en ont été donnés en 1.1.2., il convient d'ajouter le trait [-citatif]. Il s'ensuit qu'une définition de la base en termes de traits, dépendante qu'elle est de l'existence de non-bases, peut varier d'une langue à une autre; la seule définition générale qu'on puisse donner de la base serait – dans une optique saussurienne – qu'elle a les traits que toutes les non-bases réunies n'ont pas, ou, plus sommairement, qu'elle est non marquée.
- (3) La construction *a* est avant tout une construction du langage oral, transmise de l'indo-européen au roman commun par la tradition orale plutôt que par la langue écrite; le latin classique s'en sert, mais utilise aussi, et lui préfère peut-être, des constructions plus souples.
- (4) La variante avec VS + discours indirect, dont la genèse n'est guère concevable que dans des textes caractérisés par un style évolué, est un produit secondaire de «VSC, d'origine analogique.

- (5) Les constructions du type *dd + VS + dd* et *dd + VS*, caractéristiques du latin écrit et des parlers romans tardifs, sont également, par rapport à la construction *a*, des produits secondaires.
- (6) La structure textuelle simple, résultant de l'application systématique de la règle *A*, est archaïque; la structure complexe en est une variante tardive, produite par l'application de règles romanes, dont celles qui concernent l'articulation de la proposition en topique / commentaire ou en thème / rhème.
- (7) Les exemples rencontrés dans les langues indo-européennes non romanes remontent peut-être, à travers une évolution analogue, à la même origine indo-européenne, à moins qu'ils ne ressortissent à quelque tendance universelle ou à d'autres facteurs.
- (8) Reste inexpliqué le fait que les parlers romans modernes tendent à supprimer la construction *a* tout en conservant le plus souvent le groupe *verbum dicendi* + sujet en incise et en postposition.

4.1. Exemples de la construction *b*

- [15] [Début de texte] *Ay madre, ben vus digo: / mentiu-mh' o meu amigo, / sanhuda lh'and'eu.* ['Hélas, ma mère, je vous le dis: mon ami m'a menti, je suis très fâchée contre lui.']. – *Cantigas d'amigo* (J. Huber 1933, t. II.C.1, v. 1–3, p. 315).
- [16] *Vío puertas abiertas e uços sin cañados, / alcándaras vázias sin pieles e sin mantos / e sin falcones e sin adtores mudados. / Sospirò mio Çid, ca mucho avie grandes cuidados.* ['Il (le Cid) vit les portes ouvertes et les huis sans cadenas, les perchoirs vides, sans fourrures ni manteaux, et sans faucons et sans autours mués. Mon Cid soupira, car il avait grand'peine.']. E. Kohler 1955, p. 3]. – *Cantar de mio Cid* (R. Menéndez Pidal 1956, édit. crit., v. 3–6, p. 1025).
- [17] *Allí pienssan de aguijar, allí sueltan las riendas. / A la exida de Bivar ovieron la corneja diestra, / e entrando a Burgos oviéronla siniestra. / Meçiò mio Çid los ombros y engrameó la tiesta:* ['Alors ils songent à éperonner leurs chevaux, alors ils lâchent les brides. A la sortie de Bivar ils eurent la corneille à droite; et en entrant à Burgos ils l'eurent à gauche. Mon Cid haussa les épaules et secoua la tête.']. E. Kohler 1955, p. 3]. – *Cantar de mio Cid* (R. Menéndez Pidal 1956, édit. crit., v. 10–13, p. 1025).
- [18] *Los de mio Çid a altas voces llaman, / los de dentro non les querien tornar palabra. / Aguijó mio Çid, a la puerta se llegaua, / sacó el pie del estribera, una feridal dava;* ['Ceux de mon Cid appellent à haute voix, ceux de l'intérieur ne voulurent pas leur adresser la parole en retour. Mon Cid éperonna (son cheval), il arriva à la porte, il tira le pied de l'étrier, il y frappa un coup.']. E. Kohler 1955, p. 4]. – *Cantar de mio Cid* (R. Menéndez Pidal 1965, édit. crit., v. 35–38, p. 1027).
- [19] *Raquel e Vidas las arcas levavan, / con ellos Martín Antolínez por Burgos entrava. / Con todo recabdo llegan a la posada; / en medio del palacio tendieron un almoçalla, / sobrella una sávana de rançal e muy blanca. / A tod el primer golpe trezientos marcos de plata, / notólos don Martino, sin peso los tomava;* ['Rachel et Vidas emportèrent les coffres, avec eux Martin Antolínez entra dans Burgos. Avec grande précaution ils arrivèrent à leur logis; au milieu de la salle principale ils étendirent un tapis, et par-dessus une nappe de fine toile et très blanche. Du premier coup (ils y versèrent)

- trois cents marcs d'argent, don Martin les compta, les prit sans les peser; E. Kohler 1955, p. 8]. – *Cantar de mio Cid* (R. Menéndez Pidal 1956, édit. crit., v. 181b–185, p. 1032).
- [20] [Sem n'a pas encore été mentionné.] E aquel Melchisedec afirma que fue Sem fijo de Noe. ['Et ce même Melchisédech affirme que Sem fut le fils de Noé.']. – Almerich, *Fazienda de ultra mar* (M. Lazar 1965, p. 44).
- [21] Or volt que prenet moyler a sun vivant; / Dunc li acatet filie d'un noble Franc. / Fud la pulcele nethe de halt parentét, / ... ['Il (= le père de saint Alexis) voulut qu'il (= saint Alexis) prît femme de son vivant; il lui procura alors la fille d'un noble Français. La jeune fille était de haute naissance, ...']. – *Vie de saint Alexis* (C. Storey 1968, v. 39–41, p. 94).
- [22] Quant l'ot Rollant, Deus! si grant doel en out! / Sun cheval brochet, laiset curre a esforz, / Vait le ferir li quens quanque il pout, / ... ['Quand Roland l'entend (Aelroth), Dieu! quelle douleur il en a! Il éperonne son cheval, le laisse courir à toute vitesse, le comte va le frapper aussi fort qu'il peut.']. – *Chanson de Roland* (J. Bédier 1922, v. 1196–1198, p. 92).
- [23] Li quens Rollant est muntet el destrer. / Cuntre lui vient sis cumpainz Oliver. / Vint i Gerins e li proz quens Gerers, / E vint i Otes, si i vint Berengiers / E vint i Astors e Anseïs li veillz, / Vint i Gerart de Rossillon li fiers; / Venuz i est li riches dux Gaifiers. ['Le comte Roland est monté sur son destrier. Vers lui vient son compagnon Olivier. Gérin y vient, et le preux comte Gériet, Oton y vient, et Bérenger y vient aussi, Astor y vient, et Anseïs le vieux, et Gérard de Roussillon, le fier, y vient, le riche duc Gaifier y est venu.']. – *Chanson de Roland* (J. Bédier 1922, v. 792–798, p. 62).
- [24] Dedevant lui ad une perre brune. / .X. colps i fiert par doel e par rancune. / Cruist li acers, ne freint ne ne s'esgruignet. ['Devant lui, il y a une pierre bise (J. Bédier: brune). Il y frappe dix coups, de chagrin et de rancœur. L'acier grince, il ne se brise ni ne s'ébrèche.']. – *Chanson de Roland* (J. Bédier 1922, v. 2300–2302, p. 174).
- [25] Et totu custu serbiciu fagenta fisca ad icomo ad su rennu. Et sunt sas billas, ubi sunt ad istari sus liberus ... 'E tutti questi servizi siano fatti come se suo [= de l'archevêque] fosse il giudicato. [Et ses villages se trouvent là où doivent se trouver les affranchis ...]'. – *Carta cagliaritana* (G. Lazzeri 1954, t. 8, l. 34–37, p. 35–36).
- [26] e poniovi su saltu de Pagine, isc'a flumen, ki mi derat su donnu meu iudike Gunnari de Laccon, ..., e falat flumen isci'a badu de cote, e ccollat assu nurake; ... ['et j'y mets le terrain de Pagine, jusqu'au torrent, que m'avait donné monsieur le juge Gunnari de Laccon, ...,] e scende il fiume sino al guado di Cote, [et il remonte jusqu'au «nuraghe»; ...']. – *Condaghe di San Quirico di Sauren* (G. Lazzeri 1954, t. 21 β, l. 13–21, p. 119).
- [27a,b] [Début d'alinéa] Morivitili sa mama a Mabrikellu, fiu de Dericcor de Gitil, e llevantilu Bera sa thia ad averelu in manu. ['La mère de Mabrikellu, fils de Dericcor de Gitil, mourut] e lo prese sua zia Bera per tenerlo con sé. – *Condaghe di San Pietro di Silki* (G. Lazzeri 1954, t. 21.α, l. 180–182, p. 117).
- [28] Et ego iudice Barusone ki fazo ateru bene ad sancta Maria de Bonarcatu pro lucrarellu su regnum d'Arbore et pro ka dedimi Deus fios et pace in su regnum. 'Ed io Barusone benefico ancora (letteralmente: ci faccio altro bene a) Santa Maria de Bonarcadu perché ne abbia vantaggio (letteralmente: per lucrarlo) il regno d'Arborea e perché dettemi Dio figli e pace nel regno. – *Condaghe di S. Maria di Bonarcadu* (C. Tagliavini 1972, p. 523–524).

- [29] unde el Montepulcianese vide que noi li eravamo indosso e guastavalo, inchomin-
ciò a tenere mene di choncia; e bastaro le mene parecchie di, ... ['lorsque ceux de
Montepulciano virent que nous les harcelions et dévastions leurs terres, ils commencè-
rent à négocier la paix; et les négociations durèrent plusieurs jours, ...']. – *Lettera
senese del 1260* (B. Wiese 1928, t. 22, 1. 9–11, p. 199).
- [30] Però raghunò tutti i domonj e lle furie infernali e pigliò consiglio da lloro, che uia sopra
questi fatti douesse tenere, che delle genti del mondo così al tuto perdente non fosse.
E furono cierti domonj che dierono per consiglio che con Dio onnipotente comin-
ciassono la guerra ... ['Cependant il (Satan) rassembla tous les démons et les furies de
l'enfer et prit conseil d'eux, pour savoir quelle voie il devait suivre dans cette affaire,
afin qu'il ne perde pas entièrement les hommes terrestres. Et il y eut certains démons
qui conseillèrent de déclarer la guerre à Dieu tout-puissant ...']. – Giamboni, *Introdu-
zione alle virtù* (B. Wiese 1928, t. 32, 1. 7–12, p. 216).
- [31] per la qual cosa, avendo il suo compagno davanti informato di quello che avesse a fare,
chetamente n'andò per la camera infino alla finestra, e quivi con un coltello fedito il
prenze per le reni, infino dall'altra parte il passò, e prestamente presolo, dalla finestra
il gittò fuori. Era il palagio sopra il mare et alto molto, ... ['raison pour laquelle,
ayant préalablement informé son compagnon de ce qu'il avait à faire, en tapinois il
parcourut la chambre jusqu'à la fenêtre, et là, ayant poignardé le prince dans le dos,
il le perça de part en part, le saisit rapidement et le jeta par la fenêtre. Le palais dominait
la mer et était très haut, ...']. – *Decamerone* (A. Ottolini 1944, 2, 7, p. 117).
- [32] Nun saias dimê pissurûs par damaun. Perche l'g di damaû ho l'g sieu pissir da se sues.
Et basta à scodûni di, la sia fadia. ['Ne vous mettez donc pas en souci pour le
lendemain; car le lendemain aura soin de ce qui le concerne. A chaque jour suffit sa
peine.' Matthieu 6, 34]. – Bifrun, *Nouveau testament* (T. Gartner 1913, p. 32).
- [33] Vanginen Sabis da la damaun a Jerusalem. ['Des mages d'Orient arrivèrent à Jérusalem.' Matthieu 2, 1]. – Luci Gabriel, *Bible* (K. Hutschenreuther 1910, p. 395).
- [34] I pak dau ştire do(m)nîetale za lucrul Turcilor, cum amû auzit eu că împăratul au
eşit den Sofija şi aimintrea nu e, şi seau dus în sus pre Dunăre. I pak să ştii domniîata
că au venit un om de la Nicopoe de mie meu spus că au văzut cu ochii loi că au
trecut ceale corabii ce ştii şi domniîata pre Dunăre în sus. 'Item do notizia alla Tua
Signoria dell'affare (delle cose) dei Turchi, che io ho udito che l'imperatore è uscito
da Sofia, e altrimenti non è, ed è andato in su per il Danubio. Item sappia la T. S. che
è venuto un uomo da Nicopoli e mi ha detto che ha veduto coi suoi occhi che sono
passato quelle navi che sa anche la T. S. sul Danubio in su.' – *Lettre du boyard Neacşu
de Cîmpulung* (C. Tagliavini 1972, p. 541–542).
- [35] Derep'tu acia nu vuru învie necuraţii la (greşiţii întru) gudeţ, nece pâcătoşii în sfatul
derepţilor. Că şti Domnul calé derepţilor, ... ['C'est pourquoi les méchants ne
pourront pas subsister au jour du jugement, Ni les pécheurs dans l'assemblée des justes.
Car l'Eternel connaît la voie des justes.' Ps. 1, 5–6]. – *Psaltirea Scheiană* (I. Bianu
1889, 1, 5–6, p. 2–3).
- [36] sculă-se Iosifz dein somnŷ . şi fêce ca zice lui îngerul domnului. ['(Après qu'un
ange lui est apparu en songe) Joseph, s'étant éveillé de son sommeil, fit comme l'ange
du Seigneur lui avait commandé.' Mt. 1, 23–24]. – *Tetraevangelion* (M. Gaster 1890–
1892, Mt. 1, 23–24, p. 202).
- [37] ... vîntul de cătră răsărit aduse lăcuste. Si vineră lăcustele pre pămîntul Eghipe-
tului ... ['... le vent d'est avait apporté des sauterelles. Les sauterelles s'élevèrent au-
dessus de tout le pays d'Egypte.' (Exode 10, 13–14)]. – *Palia de la Orăştie* (V. Pamfil
1968, Exode 10, 13–14, p. 211).

[38a,b] Leului nu i-a fost ciudă că l-a rănit vânătorul, ci că l-a lovit măgarul.
 'Den Löwen wundert's nicht, wenn der Jäger ihn verwundet, doch ist er voller Wut, wenn's der Esel tut.' – *Proverbe roumain* (J. Gruber 1973, n. 362).

4.2.1. En décomposant le règle *B* en toutes les combinaisons qu'illustrent les exemples et en analysant chaque exemple en fonction des diverses variables (topique / commentaire, présence ou absence d'un foyer, base / variante topicale / variante emphatique, présence ou absence d'un VEM, fonction syntaxique du verbe, degré de fonction thématique du verbe), avec les interprétations contestables que cela comporte inévitablement (surtout dans l'analyse de la fonction thématique, pour laquelle je n'ai pas pu appliquer de critère tant soit peu objectif), j'obtiens le tableau de la figure 1.

4.2.2. Contiennent un ou plusieurs termes topiques, selon une répartition variable dans la proposition, les exemples 15, 19, 21, 22, 23, 24, 26, 27a, 27b, 28, 29, 31, 37, 38a, 38b, qui illustrent donc la variante topicale. Le verbe peut éventuellement être interprété comme foyer dans 15, 16 et 24, exemples où l'on aurait donc affaire à des variantes emphatiques. L'exemple 15 serait dans ce cas à la fois une variante emphatique et une variante topicale. Les exemples restants (soit 17, 18, 20, 25, 30, 32, 33, 34, 35, 36) sont des bases.

Il est probable que les bases et les variantes topicales de ce corpus sont structurellement liées, en ce que les premières ne vont pas sans les secondes et réciproquement et que les variantes topicales peuvent être dérivées des bases par des règles simples et bien connues des romanistes; on ne saurait, en revanche, en dire autant de la relation entre bases et variantes emphatiques, puisque nous ne savons pas quelles transformations les variantes emphatiques supposent.

4.2.3.1. Les trois types de fonction syntaxique verbale et les trois degrés de fonction thématique du verbe sont représentés dans les exemples.

4.2.3.2. Le verbe appartient à la catégorie sémantique des VEM dans les exemples 25, 30 et 31 (verbes signifiant 'exister' ou 'se trouver'), et 22, 23, 26, 33, 34 et 37 (verbes signifiant 'aller' ou 'venir'); ce sont donc là des cas où la position initiale du verbe participe éventuellement de tendances universelles (selon le principe 14). Les VEM ne sont pas représentés dans les variantes emphatiques et ne se trouvent que dans un sous-ensemble des bases et des variantes topicales, de sorte que les bases, les variantes topicales et les variantes emphatiques existent indépendamment du principe 14.

4.2.3.3. La corrélation entre les VEM et les fonctions syntaxiques du verbe se limite au fait attendu que les VEM sont soit des verbes d'état soit des verbes d'action intransitifs. Il y a peut-être une corrélation faiblement esquissée entre la fonction syntaxique et le degré thématique du verbe, les VE n'étant jamais [-thème]. Pour le reste, aucune corrélation nette ne peut être dégagée, ce qui revient à dire que les

	C + C V C S C + ± - -	ibéro-roman				gallo-roman				sarde				italo-r.				rh.-r.				roumain				
		15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27a	27b	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38a
pronom topique / commentaire	C C C C																									
	C C C C																									
	C C C C																									
	C C C C																									
foyer	C C C C																									
	C C C C																									
	C C C C																									
	C C C C																									
base var. topicale var. emphatique V21	C C C C																									
	C C C C																									
	C C C C																									
	C C C C																									
syntaxe verbale fonction thématique du verbe	C C C C																									
	C C C C																									
	C C C C																									
	C C C C																									

Fig. 1

variables constituées par les VEM, la fonction syntaxique et les degrés thématiques du verbe ne sont pas pertinentes à la distinction entre base, variante topicale et variante emphatique de *b*.

4.2.4.1. Les propositions contenant la construction *b* peuvent être des juxtaposées (15, 16, 17, 18, 19, 21, 22, 23, 24, 27a, 31, 33, 36), des coordonnées introduites par ET (25, 26, 27b, 29, 30, 32) ou par SIC (37; cf. cependant 4.6.1.1.) ou des subordonnées conjonctionnelles (20, 28, 34, 35, 38a, 38b).

4.2.4.2. En ce qui concerne l'aspect quantitatif – pour autant qu'on peut tirer d'un corpus si restreint des conclusions de cet ordre – on remarque que la variante emphatique est très clairsemée en comparaison de la base et de la variante topicale; à vrai dire, une variante emphatique ne pouvant conserver sa fonction spécifique que dans la mesure où elle est exceptionnelle, la rareté de ses occurrences n'a rien de surprenant.

4.2.4.3. Les traits pris en considération sont presque tous présents dans les cinq groupes linguistiques, c'est-à-dire se répartissant assez également sur toute la Romania; parmi les lacunes, deux – l'absence de VT en gallo-roman et en italo-roman et l'absence de bases en gallo-roman – ne sont peut-être pas fortuites (cf. 4.3.1.2. et 4.4.2.3.).

4.2.5. Pour la commodité, je vais dans la suite désigner par *bb* les constructions qui illustrent *b* comme base, par *bu* celles qui, grâce à la présence d'un VEM, paraissent ressortir à une tendance universelle, par *bt* et *be* respectivement celles qui illustrent les variantes topicales et emphatiques.

4.2.6. Le tableau de la figure 2 résume la répartition des exemples en *bb*, *bu*, *bt* et *be*.

4.3. L'interprétation du corpus, exposée en 4.2., doit être confrontée avec les données que fournissent d'autres chercheurs, bien que chez nombre d'entre eux l'absence de contexte dans les exemples et l'absence de référence au contexte dans l'analyse rendent ces données sujettes à caution.

4.3.1. Sur plusieurs points, ce tour d'horizon confirme l'impression qui se dégage du corpus.

4.3.1.1. E. Richter, dans son tableau d'ensemble (1903, § 18), et ceux des romanistes qui se sont penchés plus particulièrement sur le portugais (J. M. Camara 1972, p. 224–225), l'espagnol (F. Hanssen 1913, § 250–251; V. P. Huber 1973; H. Contreras 1976), le catalan (A. Par 1923, § 1272), le français (W. Meyer-Lübke 1890–1906; A. Blinkenberg 1928–1933, vol. 1, p. 88–94; E. Lerch 1939, p. 364–365; R. Le Bidois 1941; L. Spitzer 1941; J. Herman 1954; M. Regula 1966; G. Moignet 1971, 1973; K. Togeby 1971; J. Pinchon 1972; B. Jonare 1976, p. 25–43), l'occitan (O. Schultz-Gora 1973), l'italien (G. Rohlfs 1969; B. Sciarone 1969) et le roumain (S. Pop 1948) signalent sous des noms divers, sinon pour les textes anciens,

	<i>bb</i>	<i>bu</i>	<i>bt</i>	<i>be</i>
15	—	—	+	+
16	—	—	—	+
17	+	—	—	—
18	+	—	—	—
19	—	—	+	—
20	+	—	—	—
21	—	—	+	—
22	—	+	+	—
23	—	+	+	—
24	—	—	+	+
25	+	+	—	—
26	—	+	+	—
27a	—	—	+	—
27b	—	—	+	—
28	—	—	+	—
29	—	—	+	—
30	+	+	—	—
31	—	+	+	—
32	+	—	—	—
33	+	+	—	—
34	+	+	—	—
35	+	—	—	—
36	+	—	—	—
37	—	+	+	—
38a	—	—	+	—
38b	—	—	+	—

Fig. 2

du moins pour la langue actuelle, des constructions dont certaines peuvent s'interpréter comme *bb*, *bu*, *bt* ou *be*. La construction *b* du sarde n'est pas mentionnée dans M.L. Wagner 1951.

4.3.1.2. L'absence de constructions *b* avec un VT en gallo-roman (cf. 4.2.4.3.) rejoint un fait bien connu, signalé encore par L. Bergh (1952), savoir que le plus ancien français ne connaît que peu d'exemples de cette construction.

4.3.1.3. Le fait que *b* se construit avec un sujet [-pr] est signalé pour le français, notamment par E. Lerch.

4.3.1.4. J. Pinchon et B. Jonare (1976, p. 33–36) soulignent le rôle des VEM dans la construction *b*.

4.3.2. Le tour d'horizon apporte quelques compléments d'information.

4.3.2.1. *b* est dans l'ensemble une construction romane précoce, qui n'est bien attestée que dans les plus anciens documents romans; à l'exception du portugais et de l'espagnol, les parlers romans modernes tendent à lui substituer d'autres constructions.

4.3.2.2. Le portugais et l'espagnol mis à part, dans aucun des parlers romans, même au niveau des documents les plus anciens, on n'a l'impression que la construction *b* en général ou bien l'un ou l'autre des sous-types *bb*, *bu*, *bt* et *be*, soient employés tant soit peu systématiquement. A. Blinkenberg, L. Spitzer et B. Jonare (1976, p. 42) relèvent le caractère archaïque ou formulaire de plusieurs exemples français appartenant au type *b*.

4.3.2.3. Dans l'ensemble, la construction *b* cède la place à d'autres constructions au cours de l'évolution des parlers romans; cependant, certains types de *b* se rencontrent encore dans les parlers romans modernes, sans qu'on soit assuré dans tous les cas qu'ils remontent par une tradition ininterrompue à la construction ancienne. Il s'agit des types suivants: (1) *bu*, un peu partout: en portugais (*Chegarom os viajantes*, J. M. Camara 1972, p. 224–225), en espagnol (*Viven los leones en África*, F. Hanssen 1913, § 603), en français (au théâtre, *Le marquis sort, entre le comte*, et dans mainte construction impersonnelle, *Reste le problème des impôts, Il est arrivé un accident*), en roumain (*Vine tata* 'Il arrive mon père', S. Pop 1948, p. 447); (2) *bb* en portugais (M. de Pádua 1960, p. 90–91) et en espagnol (F. Hanssen 1913, § 603; H. Contreras 1976, *passim*) (pour des exemples, cf. 4.4.2.1.); (3) *be* dans l'espagnol *Empezó la resistencia*, avec un accent particulier sur le verbe (H. Contreras 1976, p. 26).

4.3.2.4. J. Marouzeau (1953, p. 45–51) relève un certain nombre de constructions correspondant à *b* dans les textes latins, avec des VEM (ESSE, VENIRE, IRE, ACCURRERE), mais aussi avec d'autres verbes (PRODESSE, ROGARE, HABERE, ARDERE); il précise qu'il ne s'agit là que d'exceptions par rapport à l'ordre SCV, qui est l'ordre normal (la base).

4.3.3. Sur un point, cependant, l'impression qui se dégage du corpus doit être corrigée.

Pour le rhéto-roman, le corpus donne deux exemples (32 et 33). Je dois toutefois à la vérité de préciser que, à la différence de ce qui se passe dans les autres parlers romans, il paraît très difficile d'allonger sensiblement la liste des exemples rhéto-romans. Du reste, dans son chapitre consacré aux constructions *b*, E. Richter (1903, § 18, p. 79) dit expressément qu'elle n'a pas trouvé de verbe initial en ancien rhéto-roman, mais qu'elle en a trouvé en revanche dans la poésie moderne. Il faut donc se demander si le rhéto-roman a connu, au même titre que les autres parlers romans, la construction *b*. La réponse à cette question dépend du sous-type de *b* envisagé. En vertu du principe 14, on peut admettre en rhéto-roman l'existence de *bu*, qu'il-

lustrent l'exemple 33 et, peut-être, les exemples de la poésie moderne auxquels E. Richter fait allusion. Par contre, en ce qui concerne *bb*, qu'illustre l'exemple 32 – considéré d'ailleurs par K. Hutschenreuther (1910, p. 593) comme un calque syntaxique de l'original grec – et les variantes topicales et emphatiques, il est difficile de trancher la question, d'autant plus que le rhéto-roman est attesté tard. Je préfère par conséquent laisser ce problème en suspens et prendre en considération deux hypothèses, mutuellement exclusives: l'hypothèse X, selon laquelle le rhéto-roman a connu *bb*, *bt* et *be* au même titre que les autres parlers romans, et l'hypothèse Y, selon laquelle le rhéto-roman n'a pas connu ces sous-types.

4.4. Je vais présenter maintenant une esquisse argumentée de la chronologie des constructions à l'étude.

4.4.1. La manière dont *bb* est attesté dans les parlers romans et le fait que dans presque toute la Romania cette construction manifeste une tendance à la régression sont des indices suffisants pour postuler son origine en roman commun, où je suppose donc l'existence d'une base = VS(C), assortie des caractéristiques relevées en 4.2.: indépendance à l'égard des distinctions entre les VEM et les autres verbes, entre les VI, les VE et les VT ainsi qu'entre les degrés de fonction thématique du verbe.

4.4.2.1. Envisageons pour commencer l'évolution en tenant compte de l'hypothèse Y.

Au sein du roman reconstruit, la base = VS(C), que symbolise *bb*, se trouve en compagnie de deux autres bases: = SCV et = SV(C).

= VS(C) et = SV(C) sont chronologiquement postérieurs à la base = SCV; les arguments sont au nombre de trois: (1) = SCV est la base du latin. (2) Les reflets romans de = SCV ont un caractère particulièrement archaïque (cf. R. de Dardel et R.A. Haadsma 1976). (3) = SCV est la seule base qui soit attestée sur toute l'étendue de la Romania, c'est-à-dire la seule base qui remonte au roman commun moyen (par quoi je désigne le roman commun antérieur à tout morcellement); en revanche, les deux autres bases ne sont pas répandues sur toute la Romania et laissent à découvert l'une [= VS(C)] le domaine du rhéto-roman, l'autre [= SV(C)] le domaine du portugais et de l'espagnol, c'est-à-dire qu'elles remontent au roman commun tardif (par quoi je désigne une étape du roman commun où un début de morcellement spatial pouvait empêcher une innovation de se propager jusqu'aux confins de la Romania).

Dans le cadre du roman commun tardif, = VS(C) est chronologiquement antérieur à la base = SV(C), qui est, dans les parlers romans qui l'ont adoptée, la moins archaïque des deux bases et la seule productive; j'appellerai roman commun tardif A la période du roman commun tardif où la base était = VS(C), et roman commun tardif B celle où la base était = SV(C).

Cette évolution est schématisée dans la figure 3.

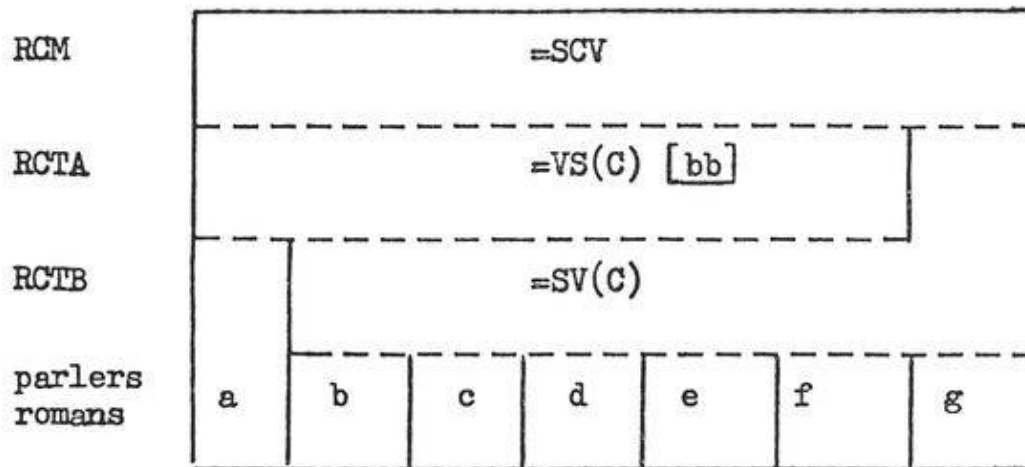


Fig. 3

Ce qui vient d'être exposé signifie que – en ce qui concerne la base – l'espagnol et le portugais (symbolisés par a dans le schéma) sont tributaires du roman commun moyen et du roman commun tardif A, que le rhéto-roman (symbolisé par g) est tributaire du roman commun moyen et du roman commun tardif B, et que les autres parlers romans (symbolisés par b, c, d, e et f) sont tributaires des trois synchronies du roman commun. En effet, =VS(C) est resté la base en ancien portugais et en espagnol. M. de Pádua (1960: p. 104–105) dit qu'en ancien portugais l'ordre VS(C) s'emploie dans les aphorismes, les maximes et pour l'expression de certains concepts moraux et juridiques, et elle en cite des exemples, dont celui-ci: *Sooẽ aas vezes os altos feitos aver começo per taaes pessoas cujo aazo nehuĩ poobo podia cuidar que per elles vehesse ...* (*Crónica de D. João I*). A. Par (1923, § 1273) signale que les classiques espagnols, contrairement aux Catalans, commencent fréquemment par une proposition du type VS(C) un alinéa ou un chapitre, points du texte où se présentent de préférence les propositions atopiques; un sondage dans *Don Quichotte* nous convainc de la justesse de cette remarque. Pour J. Green (1977), l'espagnol a pour base =VS(C), et pour H. Contreras (1976, p. 5), une proposition non emphatique comme *Empezó la resistencia* «is perfectly adequate in discourse-initial position». Dans le domaine espagnol, SV(C) existe, mais apparemment pas comme base ou pas comme la seule base. En général, elle fonctionne comme variante topicale de bb: V. García de Diego (1970, p. 415, N 2) explique par la «viveza de la narración» la différence entre *Llegó un moro corriendo* et *Su padre llegó corriendo adonde estábamos*, mais j'y vois aussi une opposition entre un sujet atopique et un sujet topique, quoique la qualité de topique y soit moins nette que ne le prévoient les principes 1 et 10; J. Green (1977, p. 25) oppose *Lo [= el coche] compró un Francés*, avec sujet atopique, à *Juan compró el coche*, avec sujet topique (la remarque terminologique faite pour le couple d'exemples précédent s'appliquant aussi à ce cas-ci). Parfois, cependant, dans la langue contemporaine, en raison sans doute de la valeur sémantique

de certains verbes, SV(C) paraît fonctionner comme base: *Ramón se enojó*, en réponse à *¿Qué pasó?* (cf. H. Contreras 1976, p. 22 et 27). Le rhéto-roman a pour base = SV(C) et ne connaît pas de variante libre VS(C). Les autres parlers romans présentent, à côté d'une variante libre éventuelle VS(C), la base = SV(C), comme le début du passage biblique qui relate le jugement de Salomon: *Dous dameiseles menestrales vindrent devant le rei Salomon, ...* (*Quatre livres des Reis*, A. Henry 1978, t. 4, l. 1, p. 5). Tous les parlers romans ont une variante libre SCV.

Analysée selon la dimension spatiale, la chronologie des bases révèle une particularité de leur filiation: non seulement, pour des raisons d'ordre chronologique et spatial, le système à base = VS(C) ne saurait être issu, même indirectement, du système à base = SV(C), mais aussi, inversement, pour des raisons d'ordre spatial, le système à base = SV(C) ne saurait être issu du système à base = VS(C), même par une voie indirecte; les systèmes à base = VS(C) et = SV(C) ne peuvent donc provenir, indépendamment l'un de l'autre, que du système à base = SCV.

4.4.2.2. Dans le cadre de l'hypothèse X, la chronologie des trois bases est la même que dans le cadre de l'hypothèse Y; mais vu que, dans l'hypothèse X, *bb* est postulé pour l'ensemble de la Romania, le troisième des arguments que j'ai avancés en 4.4.2.1. pour l'ordre chronologique de = SCV et = VS(C) tombe, et les deux bases sont assignées au roman commun moyen, respectivement le roman commun moyen A et le roman commun moyen B (cf. la figure 4).

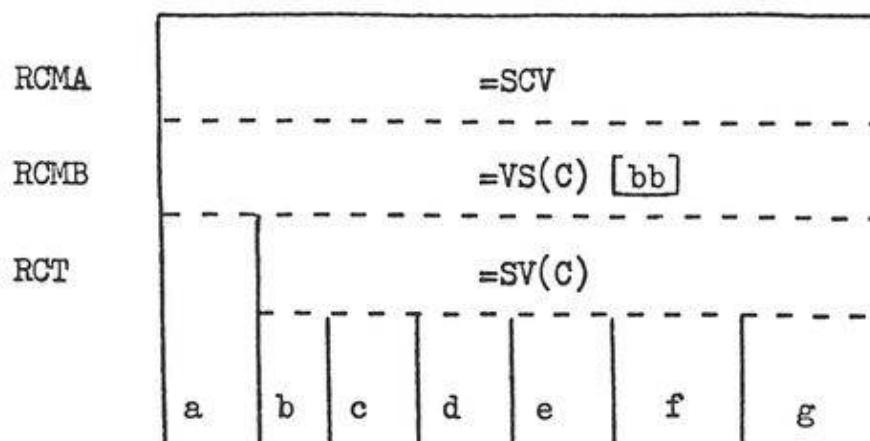


Fig. 4

Tandis que le portugais et l'espagnol (symbolisés par a) y sont tributaires du roman commun moyen A et du roman commun moyen B, le rhéto-roman (symbolisé par g) rejoint de ce point de vue les autres parlers romans (symbolisés par b, c, d, e et f), qui sont tributaires des trois synchronies.

Du point de vue de l'analyse spatio-temporelle, le système à base = SV(C) peut être issu du système à base = VS(C), et une filiation qui va du système à base = SCV au système à base = VS(C) et de celui-ci au système à base = SV(C) est concevable.

4.4.2.3. S'il devait s'avérer que le gallo-roman ne présente pas d'exemples de *bb* (cf. la lacune signalée en 4.2.4.3.), cela serait à mettre au compte de ce que *bb* y a été supplanté par la base = SV(C). Mais la présence de la variante *bt* en gallo-roman y atteste indirectement celle de *bb*, dont elle est structuralement indissociable.

4.4.3. Si *bb* est postulé en roman commun, il est raisonnable d'y postuler également *bt*, non pas tant en vertu de son attestation – largement suffisante – en roman, ni en vertu de ce que cette variante accuse une tendance à la régression, parallèle à celle de *bb*, mais simplement parce qu'il est difficile d'imaginer une base sans variante topicale et parce que *bt* dérive de façon évidente de *bb*.

4.4.4. Il est hasardeux d'affirmer que remonte au roman commun une construction aussi peu attestée et, par dessus le marché, aussi difficile à identifier dans les textes anciens, que *be*. Mais rien non plus ne s'oppose formellement à ce que *be* soit postulé en roman commun. On peut voir un indice de l'ancienneté de cette variante dans des constructions figées du type *Vive le roi!* ou *Fût-il venu que je l'aurais reçu*, où, à l'origine, l'antéposition du verbe paraît avoir été liée à une certaine emphase.

4.4.5. Encore plus difficile est la localisation dans le temps de *bu*. Vu son caractère universel, cette construction peut apparaître partout et n'importe quand, indépendamment de la base régnante; et lorsqu'on la trouve mêlée à d'autres constructions à verbe initial, comme en latin ou en roman ancien, il est difficile de dire si elle y existe à titre de trait universel ou en vertu d'une règle qui est limitée dans le temps et dans l'espace. Ce qui m'incite à penser que *bu* a existé en roman commun à titre de trait universel, c'est le fait que cette construction est attestée en latin, qu'elle est relativement fréquente dans les anciens parlers romans (un tiers des exemples du corpus) et qu'elle se rencontre dans les parlers romans modernes, même dans ceux où *bb* n'a peut-être jamais existé (le rhéto-roman) et dans ceux d'où *bb* a disparu. On peut donc penser – mais point prouver – que *bu* a préexisté à *bb* et qu'en roman commun moyen B (hypothèse X) ou en roman commun tardif A (hypothèse Y) cette construction a été englobée dans *bb*, pour ensuite retrouver son indépendance dans les parlers romans qui ont rejeté *bb*.

Dans les parlers romans qui ont adopté la base = SV(C), *bu* est parfois exploité pour marquer le degré de fonction thématique du verbe, comme dans les indications scéniques déjà mentionnées: *Le marquis sort* [-thème]; *entre* [+ thème] *la marquise*. Cette tendance se dessinait déjà en ancien français, à en juger par l'exemple 23, où chacune des occurrences de *venir* en position initiale est à tel point thématique que l'anglais la rendrait par un syntagme pro-verbal, *So does...*

4.4.6. La figure 5 résume la chronologie esquissée en 4.4.

hypothèse		universal	bases	variantes	
X	Y			topicale	emphatique
pré-roman		VS(c)			
RCMA	RCM		=SCV		
RCMB	RCTA		→ =VS(c)	→ +[VS(c)]	'VS(c)
RCT	RCTB		=SV(c)		
		↓	↓	↓	↓
		<u>bu</u>	<u>bb</u>	<u>bt</u>	<u>be</u>

Fig. 5

4.5. Si je vois assez nettement se dessiner la chronologie et la filiation des systèmes du roman commun régis par les trois bases, il s'en faut que je sois en mesure d'isoler les causes qui ont été déterminantes dans la genèse de chacune des constructions de *b* et dans le passage d'une base du roman commun à l'autre. Le problème est lié à ce que l'explication de l'évolution des bases s'appuie en bonne partie sur des variantes du roman commun qui ont pu être communes à plusieurs bases et à ce que nous ignorons les rapports chronologiques de ces variantes, entre elles et avec les bases.

4.5.1.1. En roman commun moyen A (hypothèse X) ou en roman commun moyen (hypothèse Y), à partir de la base = SCV, il a pu se former une variante emphatique consistant à placer le verbe en tête de la proposition et à le marquer d'un accent particulier: 'VSC; ce processus pourrait être comparé à celui qui permet, en français moderne, d'opposer à la proposition non emphatique *Je veux manger* une variante emphatique *C'est manger que je veux*. A partir de cette variante emphatique du roman commun, la base = VS(C) a pu se développer, moyennant la substitution d'un accent neutre à l'accent particulier. Ce serait là une description possible de la genèse de *bb*.

Une autre, très proche, est celle de J. Green (1977), citée en 1.3.2., qui attribue le changement de base à l'influence de propositions interrogatives et impératives, c'est-à-dire, dans ma terminologie, de variantes interrogatives et impératives de la base = SCV; pareil changement se produit sous nos yeux en français moderne, mais

à rebours: les interrogations traditionnelles à verbe initial (*Viens-tu?*) adoptent l'ordre basique (*Tu viens? Est-ce que tu viens?*).

Et voici une troisième description. En roman commun moyen A (hypothèse X) ou en roman commun moyen (hypothèse Y), alors que la base était = SCV, il existait, entre autres, deux variantes topicales, à savoir celle avec la topicalisation du sujet, +SV(C) (cf. *Ço senefiet pais e humilitet, Chanson de Roland*, v. 72), et celle avec la topicalisation du complément, +CVS(C) (cf. *La siet li reis ki dulce France tient, Chanson de Roland*, v. 116), et deux variantes emphatiques, celle avec l'accent particulier sur le sujet, 'SV(C) (cf. *Trestuit l'onurent, li grant e li petit, Vie de saint Alexis*, C. Storey 1968, v. 184), et celle avec l'accent particulier sur le complément, 'CVS(C) (cf. *Bels fut li vespres e li soleilz cler, Chanson de Roland*, v. 157). Ces quatre variantes formaient une structure, où le verbe était en deuxième position et où les constructions se correspondaient par paires proportionnelles, soit en fonction du type de variante, soit en fonction du terme initial:

$$+SV(C) : +CVS(C) = 'SV(C) : 'CVS(C)$$

La variante emphatique se distinguait de la variante topicale correspondante par l'accent et, éventuellement, par les catégories lexicales et grammaticales; mais toutes deux présentaient par ailleurs la même syntaxe, parallèle et corrélatrice, ce que confirme au besoin l'existence de constructions qui combinent la variante topicale et la variante emphatique (comme dans l'italien *Lui viene* 'C'est lui qui vient'). Or, dans la variante +CVS(C), par une ellipse du terme initial C, qui seul était obligatoirement topique et qui tendait sans doute souvent à se réduire à une particule de liaison (par exemple dans le cas de SIC), il a pu se former une proposition atopique VS(C), qui s'est substituée, en tant que base = VS(C), donc *bb*, à la base = SCV. Ce processus est suggéré en tout cas par l'ancien espagnol, où les deux constructions en cause, +CVS(C) et =VS(C), coexistent et paraissent fonctionner l'une par rapport à l'autre (cf. dans la *Fazienda de ultra mar*, d'Almerich: *A la raiz daquel arbol estava Abraam* et *Vio Abraam III barones*, M. Lazar 1965, p. 44). Le lien étroit que ce processus suppose entre les deux constructions est confirmé par le fait que, dans les deux constructions, tout verbe est admis et que le sujet s'y exprime par un terme [-pr].

4.5.1.2. Une fois formée – par quelque processus que cela ait pu être – la base *bb* ne pouvait que rejoindre *bu*, préexistant, dans une seule catégorie de propositions (cf., dans le même texte en ancien espagnol, la proposition *fue Sem fijo de Noe*, l'exemple 20 du corpus).

4.5.1.3. La genèse de *be* se situe soit au niveau de la base = SCV, où *be* serait éventuellement à l'origine de *bb* (cf. 4.5.1.1., première description), soit, à un stade postérieur, au niveau de la base *bb*, avec laquelle la variante *be* partage l'ordre basique, mais née du schéma intonational qui caractérisait les variantes emphatiques exis-

tantes, 'SV(C) et 'CVS(C), avec l'accent particulier sur le premier des constituants majeurs.

4.5.1.4. A l'étape du roman commun que dominait la base *bb*, soit en roman commun moyen B (hypothèse X) / roman commun tardif A (hypothèse Y), le système se composait donc pour l'essentiel de la base =VS(C), englobant les constructions *bu*, de variantes topicales de cette base, +SV(C), +CVS(C) et +[VS(C)], et de variantes emphatiques de cette base, 'SV(C), 'CVS(C) et 'VS(C).

4.5.2. C'est l'une des trois variantes topicales citées ci-dessus, celle à sujet topique, +SV(C), qui paraît avoir produit, par la substitution de la fonction thématique du sujet à sa fonction topicale, la nouvelle base, =SV(C), appelée à supplanter la base *bb*. La structure créée par cette modification marque les parlers romans moins le portugais et l'espagnol et se situe par conséquent en roman commun tardif (hypothèse X) / roman commun tardif B (hypothèse Y). On attribue volontiers à une influence arabe le fait qu'en portugais et en espagnol la base est restée =VS(C).

4.5.3. J'ai décrit en 4.4.2.1. et en 4.4.2.2. la chronologie relative des trois bases et la filiation possible, en termes de relations spatio-temporelles, des trois systèmes que ces bases régissent. Si l'on tient compte des éléments présentés en 4.5.1. et en 4.5.2., en particulier des variantes communes, on peut décrire l'évolution plus dans le détail, en substituant à la filiation des trois systèmes une filiation des trois bases.

La variante +SV(C), invoquée pour expliquer la genèse de =SV(C), peut être considérée comme issue, directement ou indirectement, soit de la base =VS(C), soit de la base =SCV. Dans le premier cas (figure 6), l'évolution qui va de la base =SCV

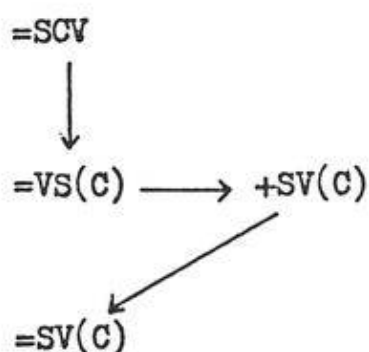


Fig. 6

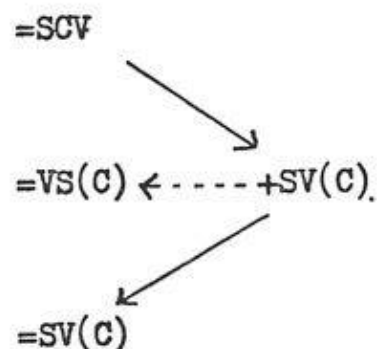


Fig. 7

à la base =SV(C) passe par la base =VS(C), dans le second cas (figure 7), elle ne passe pas par la base =VS(C). La première des deux filiations correspond aux vues de J. Green et aux deux premières descriptions proposées en 4.5.1.1.; elle n'est admissible que dans le cas où l'on opte pour l'hypothèse X. La seconde de ces filiations correspond à la troisième description proposée en 4.5.1.1.; elle est admissible indépendamment des hypothèses X et Y, car =VS(C) y occupe un point terminal de

l'évolution et peut par conséquent soit se réaliser (ce qui cadre avec l'hypothèse X), soit ne pas se réaliser (ce qui cadre avec l'hypothèse Y).

4.5.4. Sauf un élément explicatif à la fin de 4.5.2., ce chapitre 4.5. n'a rien expliqué; il n'a que décrit plus en détail les filiations possibles des bases et des variantes du roman commun. Une explication de l'évolution décrite consisterait à cerner les causes qui font qu'un changement de structure se produit ou ne se produit pas ou bien se produit à tel moment plutôt qu'à tel autre et qui permettent de comprendre pourquoi, par exemple, des deux bases =VS(C) et =SV(C), issues pourtant de variantes apparemment coprésentes, =VS(C) s'est formé avant =SV(C) et non après. Dans la mesure où les causes recherchées se trouvent dans un déséquilibre de la structure et où une description des structures positionnelles du roman commun fait défaut (ce qui est encore le cas), une explication de l'évolution qui a été décrite ici reste hors de notre portée.

4.6. Si les conclusions auxquelles je suis parvenu au sujet de *b* sont correctes, elles appellent les commentaires suivants.

4.6.1.1. *b* (cf. 4.2.4.1.) peut se construire soit sans conjonction, comme juxtaposée, soit avec une conjonction de coordination, soit avec une conjonction de subordination; l'exemple 37 ressortit alors probablement à la variante +CVS(C), puisque, en ancien roumain, SIC, malgré sa valeur de conjonction, entraîne encore systématiquement l'ordre verbe + sujet, ce qui n'y est pas le cas de ET.

Ce qui est remarquable, c'est que l'ordre verbe + sujet se rencontre, dans le corpus, en combinaison avec des conjonctions comme ET et KE, qui, en général, dans les parlers romans, régissent l'ordre sujet + verbe. Il n'y a à ce phénomène qu'une explication: à ce stade de l'évolution, la base =SV(C) n'avait pas encore suffisamment pris le pas sur la base *bb* pour imposer son ordre basique aux propositions introduites par une conjonction. Ces constatations et cette interprétation rejoignent celles de L. Bergh (1952); pour lui, l'ordre verbe + sujet après ET dans les plus anciens textes français ne s'explique pas par une prétendue valeur adverbiale de ET, mais par l'antéposition systématique de certains verbes, notamment *être* et quelques verbes intransitifs, qui connaissent du reste l'antéposition aussi en l'absence de ET ou de toute autre particule.

4.6.1.2. Malgré notre ignorance des rapports chronologiques précis des variantes entre elles et avec les bases, il appert que certaines des variantes du roman commun, à savoir celles qui sont communes à plusieurs bases, représentent des constructions relativement stables, en comparaison des bases, qui, par deux fois, se substituent les une aux autres. Cette constatation appuie ce qui est formulé dans le principe 12.

4.6.2.1. Les conclusions que j'ai été amené à faire s'accordent sur plusieurs points avec celles d'autres chercheurs (cf. 1.3.2.). (1) L'ordre chronologique des bases tel

que je le suppose est aussi celui que supposent J. Green (1977) et P. Linthorst (1978) pour le roman commun. (2) Le passage de la base = SCV à la base = SV(C) s'est fait selon moi à travers des variantes à sujet topique; ceci rejoint en partie une thèse de T. Vennemann (1974, p. 360), pour qui ce passage s'effectue à travers des variantes du type TVX, où T symbolise un terme topique et se réalise entre autres comme sujet.

4.6.2.2. Sur plusieurs points, cependant, mes conclusions sont en désaccord avec celles d'autres chercheurs ou ne s'accordent avec elles que dans le cadre d'une des hypothèses X et Y. (1) T. Vennemann (1973, p. 32; 1974, p. 360) estime qu'une langue à base = VS(C) provient toujours d'une langue à base = SV(C) et que, peut-être, une langue à base = SV(C) peut provenir aussi, en sens inverse, d'une langue à base = VS(C); la première de ces thèses ne s'accorde pas avec la chronologie des bases que j'ai établie à partir des données romanes; la seconde ne s'accorde avec mes conclusions que dans le cadre de l'hypothèse Y. Comme Vennemann s'appuie sur des critères statistiques et typologiques, tandis que mes observations s'appuient sur le détail d'attestations historiques d'une seule famille de langues, le cas du roman commun doit sans doute être considéré – là où il y a désaccord – comme ayant le statut d'une exception. (2) Tout en admettant avec J. Green (1977, p. 27–28) que le système à base *bb* est issu du système à base = SCV, je préfère ne pas m'en tenir à l'explication qu'il en donne. (3) Selon J. Green (*ib.*), c'est à partir de la base = VS(C) (par la topicalisation du sujet) que s'est formée la variante + SV(C), laquelle se trouve (par une grammaticalisation du sujet) à l'origine de la nouvelle base = SV(C). Cette description de la genèse de = SV(C) n'est acceptable que si l'on opte pour l'hypothèse X.

4.6.3. L'évolution particulière du portugais et de l'espagnol d'une part, du rhéto-roman (hypothèse Y) de l'autre ont un statut d'exemples. L'évolution qu'on constate en portugais et en espagnol ne doit pas forcément être considérée comme un phénomène isolé; il faut compter avec la possibilité que des recherches plus poussées dans les parlers romans révèlent l'existence de cas analogues dans d'autres zones de la Romania. De même, les hypothèses X et Y, conçues ici pour rendre compte du rhéto-roman, s'appliquent en fait à n'importe quel parler roman; et, si l'on devait un jour avoir la certitude soit que tous les parlers romans ont connu *bb* soit que le rhéto-roman ou quelque autre parler roman ne l'ont pas connu, on pourrait abandonner définitivement l'hypothèse X ou l'hypothèse Y.

5.1. En jetant à présent un coup d'œil d'ensemble sur les deux constructions de départ, *a* et *b*, on constate que, analogues par la position des constituants, elles ont dû être en fait totalement différentes l'une de l'autre en roman commun, et cela selon deux critères: le critère synchronique (il existe des différences syntaxiques irréductibles entre les règles *A* et *B*, par exemple le fait que le sujet exprimé peut être [+pr] en

A, non en *B*) et le critère statistique (*A* s'applique d'une manière systématique, *B* d'une manière non systématique). En outre, *a* et *bu* s'opposent ensemble à *bb*, *bt* et *be*: selon le critère historique (*a* remonte à l'indo-européen, *bu* remonte peut-être au delà du roman commun, mais *bb*, *bt* et *be* ne remontent qu'au roman commun) et, dans l'hypothèse Y, selon le critère spatial (*a* et *bu* font partie du système linguistique du rhéto-roman, d'où *bb*, *bt* et *be* sont absents).

Il ne semble pas qu'un lien doive forcément être postulé entre *a* et *b* par le biais de *bu*; en tout cas, une jonction des trajectoires de *a* et de *bu*, comparable à la jonction des trajectoires de *bb* et de *bu* (cf. figure 5), ne paraît plausible qu'à l'époque reculée où, dans l'optique de Miller, l'ordre qui a donné naissance à la variante citative *a* était encore une base, selon le schéma de la figure 8.

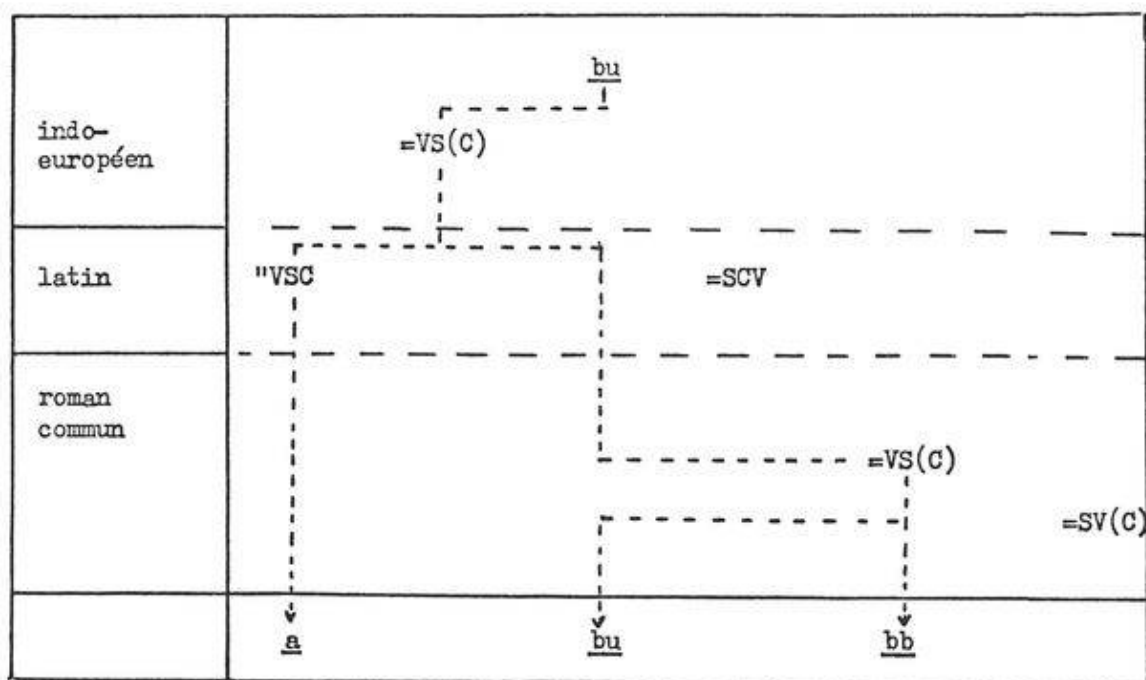


Fig. 8

5.2. Il est possible que, tardivement, *a* et *b* se soient rapprochés dans le cadre de la tendance à exploiter l'ordre des termes pour marquer l'opposition thème / rhème, tendance consistant à réserver les constructions à verbe initial pour les cas où le verbe est plus thématique que le sujet (*Dist Rollant ...*, *Vint i Gerins*). De ce point de vue, un rapprochement de deux passages de la *Chanson de Roland*, les vers 232–267 pour la construction *a* (avec la structure textuelle complexe) et les vers 793–798 (c'est l'exemple 23) pour la construction *b* (avec le verbe *venir*), est particulièrement instructif.

5.3. Revenons pour finir aux problèmes qui ont suscité cette étude et qui ont été exposés brièvement en 1.3.2. La conclusion pourrait être celle-ci. (1) Il faut distinguer dans les parlers romans deux types de proposition déclarative à verbe initial: la construction *a*, avec *verbum dicendi* et discours direct, et la construction *b*, réunissant les autres cas. (2) La construction *a* remonte bien au delà du roman commun et fonctionne au niveau du roman commun comme variante citative de la base = SCV, c'est-à-dire comme marque du discours direct et articulation du dialogue rapporté. (3) La construction *b* remonte au roman commun; il faut y distinguer la base *bb* et sa variante topicale *bt*, une variante emphatique *be* et la construction universelle *bu*, qui remonte éventuellement au delà du roman commun. (4) Peut-être les constructions *a* et *b* se sont-elles finalement rejointes dans une tendance commune à entrer dans un système de variantes à verbe initial thématique. (5) Le désaccord entre certaines thèses cherchant à établir des universaux et les observations faites sur le matériel roman peut être mis au compte de la valeur purement statistique, c'est-à-dire non absolue, de ces thèses¹.

Groningue

Robert de Dardel

¹ Je tiens à remercier mes collègues T. Goudriaan, R. A. Haadsma, Mme J. Helder, A. van Holk, M. Metzeltin, R. Sarkar et J. P. Vet (de l'Université de Groningen) ainsi que P. Linthorst (de l'Université d'Utrecht) pour les nombreux et précieux conseils dont ils ont bien voulu m'entourer pendant l'élaboration de cet article.

Bibliographie

- BARTSCH, K., 1875. *Chrestomathie provençale*, troisième édition, Elberfeld.
- BÉDIER, J., 1922. *La Chanson de Roland*, neuvième édition, Paris.
- BERGH, L., 1952. *Quelques réflexions sur l'inversion après la conjonction «et» en ancien et en moyen français*, in: *Mélanges de philologie romane offerts à M. Karl Michaëlsson*, Göteborg, p. 43–55.
- BIANU, I., 1889. *Psaltirea scheiană (1482)*, tomul 1, București.
- BLINKENBERG, A., 1928–1933. *L'ordre des mots en français moderne*, 2 vol., København.
- CAMARA, J.M., 1972. *The Portuguese Language*, Chicago and London.
- CONTRERAS, H., 1976. *A Theory of Word Order with Special Reference to Spanish*. Amsterdam – New York – Oxford.
- Crestomație romanică*, 1962–. București.
- DANEŠ, F., 1967. *Order of Elements and Sentence Intonation*, in: *To Honor R. Jakobson*, vol. 1, The Hague – Paris, p. 499–512.
- , 1968. *Some Thoughts on the Semantic Structure of the Sentence*, *Lingua* 21, 55–69.
- DARDEL, R. DE, 1978. A propos de la construction *Respunt Rollant* + discours direct, *TraLiLi* 16/1, 107–116.
- et R.A. HAADSMA, 1976. *Le rejet du verbe dans les subordonnées romanes*, *VRom.* 35, 24–39.
- DAUZAT, A., 1930. *Histoire de la langue française*, Paris.
- DIEZ, F., 1882. *Grammatik der romanischen Sprachen*, Bd. 3, 5. Auflage, Bonn.
- DRESSLER, W., 1969. *Eine textsyntaktische Regel der idg. Wortstellung (zur Anfangsstellung des Prädikatverbums)*, *ZVS* 83, 1–25.
- , 1970. *Modelle und Methoden der Textsyntax*, *Folia linguistica* 4, 64–71.
- ERNOUT, A. et F. THOMAS, 1953. *Syntaxe latine*, 2^e édition, revue et augmentée, Paris.
- ETTMAYER, K., 1930–1936. *Analytische Syntax der französischen Sprache*, 2 vol., Halle (Saale).
- FIRBAS, J., 1972. *On the Interplay of Prosodic and Non-Prosodic Means of Functional Sentence Perspective. A Theoretical Note on the Teaching of English Intonation*, in: *The Prague School of Linguistics and Language Teaching*, edited by V. FRIED, London, p. 77–94.
- FOHLEN, G., 1960. *Cicéron: Tusculanes*, 2 tomes, Paris.
- FREI, H., 1929. *La grammaire des fautes*, Paris – Genève – Leipzig.
- GARCÍA DE DIEGO, V., 1970. *Gramática histórica española*, tercera edición corregida, Madrid.
- GARTNER, T., 1913. *Das neue Testament. Erste rätoromanische Übersetzung von Jakob Bifrun, 1560*, Dresden.
- GASTER, M., 1886–1888. *Il «Physiologus» rumeno*, *AGI* 10, 273–304.
- , 1890–1892. *La versione rumena del vangelio di Matteo tratta dal «Tetraevangelion» del 1574*, *AGI* 12, 197–254.
- GREEN, J., 1977. *How free is word order in Spanish?*, in: *Romance Syntax: Synchronic and Diachronic Perspectives*, edited by M. HARRIS, Reprinted, Salford; p. 7–32.
- GREENBERG, J.H., 1978. *Some Universals of Grammar with Particular Reference to the Order of Meaningful Elements*, in: J.H. GREENBERG (ed.), *Universals of Language*, second edition, Cambridge (Massachusetts) – London (England), p. 73–113.
- GRUBER, J., 1973. *750 rumänische Sprichwörter*, Bukarest.
- GUILLEMIN, A.-M., 1953. *Pline le Jeune: Lettres*, tome 1, Paris.
- HAARHOF, A., 1936. *Die Wortstellung in den «Quatre Livres des Rois»*, Diss. München, Bochum-Langendreer.

- HANSEN, F., 1913. *Gramática histórica de la lengua castellana*, Halle a.S.
- HEBLING, C., s.d. *Grimms Märchen*, 2 volumes, Zürich.
- HENRY, A., 1978. *Chrestomathie de la littérature en ancien français*, 2 volumes, sixième édition, Berne.
- HERMAN, J., 1954. *Recherches sur l'ordre des mots dans les plus anciens textes français en prose*, *Acta linguistica academiae scientiarum hungaricae* 4, 69–94, 351–382.
- HOCKETT, C.F., 1978. *The Problem of Universals in Language*, in: J.H. GREENBERG (ed.), *Universals of Language*, second edition, Cambridge (Massachusetts) – London (England), p. 1–29.
- HUBER, J., 1933. *Altportugiesisches Elementarbuch*, Heidelberg.
- HUBER, V.P., 1973. *El orden de los elementos oracionales en la prosa castellana de los siglos XII y XIII*, Ph.D. diss., Tulane University [selon *Dissertation Abstracts International* 34/4, 1883-A].
- HUTSCHENREUTHER, K., 1910. *Syntaktisches zu den rätomanischen Übersetzungen der vier Evangelien*, *RF* 27, 376–600.
- JONARE, B., 1976. *L'inversion dans la principale non-interrogative en français contemporain*, thèse d'Uppsala, Uppsala.
- KOHLER, E., 1955. *Poema de mio Cid, Le poème de mon Cid*, Paris.
- KUTTNER, M., 1929. *Prinzipien der Wortstellung im Französischen. Zur Französischen Negation*, Bielefeld – Leipzig.
- LANG, A., 1958. *The Nursery Rhyme Book*, new edition, reprinted, London and New York.
- LAZAR, M., 1965. *Almerich: La fazienda de ultra mar*, Salamanca.
- LAZZERI, G., 1954. *Antologia dei primi secoli della letteratura italiana*, Ristampa, Milano.
- LE BIDOIS, R., 1941. *L'inversion absolue du substantif sujet*, *FM* 9, 111–128.
- LEHMANN, W.P., 1974. *Proto-Indo-European Syntax*, Austin – London.
- LERCH, E., 1939. *Die Inversion im modernen Französisch. Ein Beitrag zum Studium der heutigen Schriftsprache*, in: *Mélanges de linguistique offerts à Charles Bally*, Genève, p. 347–366.
- LINDE, P., 1923. *Die Stellung des Verbs in der lateinischen Prosa*, *Glotta* 12, 153–178.
- LINTHORST, P., 1978. *L'ordre des constituants S, V et C dans les textes en prose en ancien français*, *Rapports – Het Franse boek* 48/2, 48–60.
- MAROUZEAU, J., 1953. *L'ordre des mots en latin*. Volume complémentaire, Paris.
- MÄTZNER, E., 1843–1845. *Syntax der neufranzösischen Sprache*, 2 vol., Berlin.
- MENÉNDEZ PIDAL, R., 1956. *Cantar de mio Cid*, vol. 3, troisième édition, Madrid.
- MEYER-LÜBKE, W., 1890–1906. *Grammaire des langues romanes*, 4 vol., Paris.
- MILLER, D.G., 1975. *Indo-European: VSO, SOV, SVO, or all three?*, *Lingua* 37, 31–52.
- MOIGNET, G., 1969. *La chanson de Roland*, Paris.
- , 1971. *L'ordre verbe-sujet dans la «Chanson de Roland»*, in: *Mélanges Boutière*, Paris, p. 397–421.
- , 1973. *Grammaire de l'ancien français: morphologie – syntaxe*, Paris.
- MONACI, E., 1955. *Crestomazia italiana dei primi secoli*, nuova edizione, Roma – Napoli – Città di Castello.
- MORF, H., 1878. *Die Wortstellung im altfranzösischen Rolandslied*, *RSt.* 3, 199–294.
- NUNES, J.J., 1970. *Crestomatia arcaica*, 7.^a edição, Lisboa.
- OTTOLINI, A., 1944. *Boccaccio: Il Decamerone*, quarta edizione, Milano.
- PÁDUA, M. DE, 1960. *A ordem das palavras no português arcaico (frases de verbo transitivo)*, Coimbra.
- PAMFIL, V., 1968. *Palia de la Orăștie, 1581–1582*, București.
- The Pan Book of Limericks*, London and Sydney 1977.
- PAR, A., 1923. *Sintaxi catalana segons los escrits en prosa de Bernat Metge (1398)*, Halle (Saale).

- PÉTRÉ, H., 1958. *Die Pilgerreise der Aetheria (Peregrinatio Aetheriae)*, übersetzt von K. VRETSKA, Stift Klosterneuburg bei Wien.
- PINCHON, J., 1972. *La place des termes verbe – sujet, Le français dans le monde* 88, 46–48.
- POP, S., 1948. *Grammaire roumaine*, Berne.
- REGULA, M., 1966. *Historische Grammatik des Französischen*, vol. 3, Heidelberg.
- RICHTER, E., 1903. *Zur Entwicklung der romanischen Wortstellung aus der lateinischen*, Halle.
- RICKARD, P., 1962. *The Word-Order Object–Verb–Subject in Medieval French*, *Transactions of the Philological Society*, 1–39.
- ROHLFS, G., 1969. *Grammatica storica della lingua italiana e dei suoi dialetti*, vol. 3, Torino.
- RUSSELL-GEGBETT, P., 1965. *Mediaeval Catalan Linguistic Texts*, Oxford.
- SARGENT, H. C. and G. L. KITTREDGE, 1904. *English and Scottish Popular Ballads*, Student's Cambridge Edition, London (F. J. Child's collection, edited by H. C. S. and G. L. K.).
- SCHIAFFINI, A., 1954. *Testi fiorentini del Duecento e dei primi del Trecento*, Firenze.
- SCHULTZ-GORA, O., 1973. *Altprovenzalisches Elementarbuch*, sechste Auflage, Heidelberg.
- SCIARONE, B., 1969. *La place du sujet avant ou après le verbe en italien. VRom.* 28, 118–135.
- SISAM, K., 1937. *Fourteenth Century Verse and Prose*, Reprinted, Oxford.
- SKÅRUP, P., 1975. *Les premières zones de la proposition en ancien français. Essai de syntaxe de position*, Copenhagen.
- SPITZER, L., 1941. *De l'inversion «absolue»*, *PMLA* 56, 1150–1162.
- STOREY, C., 1968. *La vie de saint Alexis*, Genève.
- TAGLIAVINI, C., 1972. *Le origini delle lingue neolatine. Introduzione alla filologia romanza*, settima edizione, Bologna.
- THURNEYSEN, R., 1892. *Die Stellung des Verbums im Altfranzösischen*, *ZRPh.* 16, 289–307.
- TOGEY, K., 1971. *Le mécanisme de l'inversion du sujet*, *Revue romane* 6, 253–258.
- VENNEMANN, T., 1973. *Explanations in Syntax*, in: J. B. KIMBALL (ed.), *Syntax and Semantics*, vol. 2, New York – London, p. 1–50.
- , 1974. *Topics, Subjects, and Word Order: From SXV to SVX via TVX*, in: J. M. ANDERSON and C. JONES (eds.), *Historical Linguistics*, 2 vol., Amsterdam – Oxford – New York, vol. 1, p. 339–376.
- WAGNER, M. L., 1951. *La lingua sarda. Storia, spirito e forma*, Berna.
- WESPY, L., 1884. *Die historische Entwicklung der Inversion des Subjektes im Französischen und der Gebrauch derselben bei Lafontaine*, *ZFSL* 6, 150–209.
- WIESE, B., 1928. *Altitalienisches Elementarbuch*, zweite Auflage, Heidelberg.
- WUNDERLI, P., 1969. *La plus ancienne traduction provençale (XII^e s.) des chapitres XIII à XVII de l'évangile de Saint Jean*, Paris.
- ZAUNER, A., 1921. *Altspanisches Elementarbuch*, zweite Auflage, Heidelberg.